

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1307

24 juin 2010

SOMMAIRE

Acosta Holding S.A.	62724	Mobicom Holding S.A.	62721
Acosta Holding S.A.	62722	New Technology System S.A.	62720
Acosta Holding S.A.	62724	Nic Kremer et Fils S. à r.l.	62720
Acosta Holding S.A.	62733	Niger Invest S.A.	62720
Acosta Holding S.A.	62732	Pamushana Holding S.A.	62721
AGF Benelux S.A.	62690	Pamushana Holding S.A.	62733
Allianz Life Luxembourg	62690	Performance Invest Spf S.A.	62718
Bralux S.A.	62732	Perlmar S.A.	62720
Café Le Mont International	62736	Post Scriptum Holding S.A.	62719
Compagnie Financière Ciragan S.A.	62734	R.B.M. Pose S.A. - Revêtement Bâtiment Marbre Pose S.A.	62719
Compagnie Financière Ciragan S.A.	62733	RH Investment Holding S.A.	62719
Dunedin Holdings Sàrl	62718	Saft Finance S.à r.l.	62719
Geffipar Holding S.A.	62732	Sciplay International S.à r.l.	62692
GS Lux Debt Holdings VI S.à r.l.	62720	Senfort Holding S.A.	62719
GSMP 2006 Institutional Holdings S.à r.l.	62725	Sofichar Spf S.A.	62718
Harmony Fund	62690	Sport Engineering and Consulting S.à r.l.	62736
HSBC Amanah Funds	62691	Spunken S.A.	62725
HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	62690	Swedbank Robur International II	62718
Imfoled Luxembourg S.A.	62725	TARENO (Luxembourg) S.A.	62691
Imoparticipations S.A.	62725	Tradenode S.A.	62691
IZD-Beteiligung S.à r.l.	62736	TransAtlantic Partner S.à r.l.	62725
Kotak Funds	62718	TS Nautilus (Westend Carree) S.à r.l.	62722
Mainstay S.à r.l.	62733	Vic. Waldbillig S.à r.l.	62691
Margaritelli Kälin S.A.	62732	Virgian Trust Holding S.A.	62734
Menzies Afrique S.A.	62721	VIRGIAN TRUST HOLDING Spf S.A.	62734
MHP S.A.	62721	W.P.F. S.A.	62690
MHP S.A.	62721		

AGF Benelux S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Franklin Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 35.910.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2010070415/11.

(100064753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Allianz Life Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 37.619.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2010070417/11.

(100064752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Harmony Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 61.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Générale Securities Services Luxembourg

16 Bd Royal L-2449 LUXEMBOURG

BP 1728 - L-1017 LUXEMBORG

Signatures

Référence de publication: 2010070418/13.

(100064616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

W.P.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35-37, rue Verte.

R.C.S. Luxembourg B 101.016.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

W.P.F. S.A.

Référence de publication: 2010070419/10.

(100065305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 28.888.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A.

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010070420/13.

(100064615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Vic. Waldbillig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5482 Wormeldange, 21, rue Remeschter.

R.C.S. Luxembourg B 27.499.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vic. WALDBILLIG S.à r.l.

Référence de publication: 2010070421/10.

(100065304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

TARENO (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 3, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 107.055.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 21 avril 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Daniel UNGER, Administrateur, directeur, St. Jakobs-Strasse, 18, CH-4052 Bâle, Suisse;

- Monsieur Jean WAGENER, Administrateur, avocat, 10A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Guy RUEFF, Administrateur-Président, associé - gérant, St. Jakobs-strasse, 18, CH-4052 Bâle, Suisse.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Pour TARENO (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2010072690/16.

(100066575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

Tradenode S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 136.339.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010070422/10.

(100064856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

HSBC Amanah Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avanches.

R.C.S. Luxembourg B 74.964.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour HSBC AMANAH FUNDS SICAV

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010070423/13.

(100064614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Sciplay International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 152.935.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the thirtieth of April.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) Scientific Games Global Gaming S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 151.297, having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg ("SG"),

here represented by Mrs Saskia Leal Keijzer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Alpharetta, GA, USA, on 29 April 2010.

2) Playtech Services (Cyprus) Limited, a company incorporated and existing under the laws of Cyprus, registered with the Registrar of Companies under number HE 224317, having its registered office at 3 Athinodorou, Dasoupoli 2025, Nicosia, Cyprus ("PT"),

here represented by Mrs Saskia Leal Keijzer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Cyprus, on 30 April 2010.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which they declare organized among themselves and the articles of association of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of Sciplay International S.à r.l. (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association and any shareholders' agreement which may be entered into from time to time by the Shareholders (as defined hereafter) and to which the Company may be a party or which may be acknowledged by it, and as may be amended and restated from time to time (the "Shareholders' Agreement").

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, through the acquisition by purchase, subscription or through any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may also acquire through contributions, subscriptions, purchases, options or otherwise, patents, trademarks, licenses, know how, copyright and other industrial, commercial or intellectual property or rights and generally hold, license the right to use it, sublicense, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and may subcontract the management and development of such property, rights, trademarks and licenses and obtain and make any registration required in this respect. The Company may take any action it deems necessary to protect rights derived from patents, trademarks, service marks, licenses, know-how and other industrial, commercial or intellectual property rights, licenses, sublicenses and similar rights against infringement by third parties. The Company may furthermore provide or cause to be provided to any affiliated Company such know how, development consulting advice, operating services, promotion, representation and all services of such nature.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may borrow in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities in accordance with Luxembourg law.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company shall be incorporated for an unlimited period until dissolved and its affairs wound up.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg or such place or places as the General Meeting of the Shareholders shall from time to time designate. The registered office of the Company may be transferred within the same municipality by a decision of the Board of Managers.

The Company may form Subsidiaries in any jurisdiction as the Board of Managers shall determine desirable in order to carry on the purpose of the Company. The board of directors (or other comparable governing body) of each such Subsidiary shall be constituted of the same number of members as the Board of Managers. The persons who shall, from time to time, have the power to propose to appoint (and remove) one or more members to the Board of Managers shall use their votes and direct those appointed upon their proposal to appoint (and remove) the same number of members of the board of directors (or other comparable governing body) of such Subsidiary. The provisions regarding the quorum of the board of directors (or other comparable governing body) of any such Subsidiary and the voting rights of the directors thereof shall be the same, as are, from time to time, such provisions regarding the Board of Managers.

B. Share capital - Shares

Art. 5. Capital. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) represented by ten thousand (10,000) class A shares, one thousand two hundred and fifty (1,250) class B shares and one thousand two hundred and fifty (1,250) class C shares, without par value.

Shares. The number of Shares may, at any time, be increased by the consent of Shareholders representing at least 75% of the outstanding Shares of the Company at an extraordinary general meeting of Shareholders of the Company to be held in front of a Luxembourg notary (only to the extent such approval is necessary, in the case of the additional Capital Contributions contemplated by Article 7). Additional Shares may be issued by the consent of Shareholders representing at least 75% of the outstanding Shares of the Company at an extraordinary general meeting of Shareholders of the Company to be held in front of a Luxembourg notary for such consideration it deems appropriate (only to the extent such approval is necessary, in the case of the additional Capital Contributions contemplated by Article 7).

Any of the shares may individually be referred to as a "Share", and together as the "Shares".

The holders of Shares are individually referred to as a "Shareholder" and together as the "Shareholders".

Each Share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of Shareholders.

The Company will have two (2) Shareholders.

Art. 6. Voting Rights.

- The holders of Shares shall be entitled to vote on or approve all matters submitted to a vote of the Shareholders. Except as otherwise required by the law or by the Shareholders' Agreement, all actions or consents of the Shareholders shall require the affirmative approval of the holders of a majority of the outstanding Shares.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per share. Joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Capital Contributions. Upon the incorporation of the Company, each Shareholder shall make such Capital Contribution as is set forth in this Article 7. Upon receipt of such Capital Contribution, the Company shall confirm in writing to such Shareholder that its commitment to make such Capital Contribution has been discharged in full.

Additional Capital Contributions

(a) The Shareholders severally agree to make an additional Capital Contribution on May 31, 2010 of one hundred and twenty-five thousand US Dollars (\$125,000) each upon the terms and conditions (including with respect to issuances of Shares regarding such additional Capital Contributions) to be approved by the Board of Managers.

(b) Except as otherwise provided in this Article 7 and in the Shareholders' Agreement, the Shareholders shall not be required to make additional Capital Contributions; provided, however, that no additional Capital Contributions other than those made in accordance with this Article 7 or with the Shareholders' Agreement, shall be permitted without the prior approval of the Board of Managers and all Shareholders.

(c) The Capital Contributions of new Shareholders and any additional Capital Contributions of existing Shareholders (to the extent authorized hereby) shall be embodied in successive schedules, each of the same type and form as Schedule A to the Shareholders' Agreement and each dated so as to indicate the date on which such new or additional Capital Contributions are effective (without any further action on the part of the Shareholders or the Board of Managers).

Transfers of shares

Art. 8. New Shareholders. No person (other than PT and SG as contemplated hereby) shall become a Shareholder unless the Board of Managers and Shareholders representing at least 75% of the outstanding Shares of the Company approve in advance thereof in accordance with the law, which approval may be granted or withheld in their sole discretion and on such terms and conditions as they shall agree, except that such approval may not be unreasonably withheld in connection with an Exempt Transfer (it being understood that such approval will not be deemed to be unreasonably withheld if any such Shareholder determines in good faith that such transfer has the potential to jeopardize the licenses or the ability of such Shareholder, the Company or their respective Affiliates to be licensed or otherwise exposes it to material regulatory concern, action or penalty but which consent may not otherwise be unreasonably withheld). All persons that become Shareholders, including upon acquisition of Shares as a result of the exercise of any option or warrant to purchase Shares or by virtue of a Permitted Issuance or Exempt Transfer, shall execute a deed of adherence in accordance with the Shareholders' Agreement and shall execute such other documents as the Board of Managers deems necessary or advisable (including an opinion of counsel satisfactory to the Company, to the effect that the transfer is

either subject to an effective registration under, or exempt from the registration requirements of, applicable securities laws).

Art. 9. Transfer of Shares.

- No Shares shall be Transferred, in whole or in part, except in accordance with the terms and conditions of this Article 9. Any Transfer or purported Transfer of any Shares not made in accordance with this Article 9 shall be null and void and shall be of no force or effect.

Art. 10. Involuntary Withdrawal.

- Other than as provided in this Article 10, immediately upon the occurrence of an Involuntary Withdrawal, the successor of the withdrawn Shareholder (if any) shall become a Shareholder and shall hold all of its Shares subject to all of the rights, restrictions and limitations that would be applicable to those Shares if they were still held by the withdrawn Shareholder. Successors or permitted assignees of the withdrawn Shareholder shall have the right to receive all Distributions to which such withdrawn Shareholder would have been otherwise entitled. The right to vote the Shares for the withdrawn Shareholder shall also vest in such successor or assignee if (a) such successor or assignee satisfies the conditions listed in this Article 10 and (b) the Shareholders representing at least 75% of the outstanding Shares of the Company shall consent to grant such successor the right to vote. Every such successor and assignee shall be deemed to have expressly assented and agreed to the terms of, and shall be bound by, these articles of association and the Shareholders' Agreement through the execution of a deed of adherence in accordance with the Shareholders' Agreement and acknowledged by the existing Shareholders.

Art. 11. Voluntary Transfers.

- A Transfer of a Shareholder's Shares which occurs other than by the Involuntary Withdrawal of such Shareholder is permitted if all of the following terms and conditions have been satisfied:

the Transfer constitutes an Exempt Transfer or is approved in advance by Shareholders representing at least 75% of the outstanding Shares of the Company, in accordance with the law;

a duly executed and acknowledged written instrument of assignment executed by the transferring Shareholder and the assignee, in form and substance satisfactory to the Board of Managers, setting forth the Transfer of the Shares, the name and address of the assignee and the assignee's acceptance, adoption and approval of all the terms and provisions of the Shareholders' Agreement and the assignee's agreement to discharge all obligations accruing with respect to its Shares shall be delivered to the Company, which shall deliver or cause to be delivered copies of such written instruments to each Shareholder;

the assignor and the assignee shall have executed and acknowledged such other instruments as the Board of Managers may deem necessary or desirable to effect such Transfer; and

the assignee or transferring Shareholder shall have paid all reasonable expenses of the Company in connection with such Transfer.

Distributions

Art. 12. Distributions of Available Cash.

- Except as otherwise provided in this Article 12, and except to the extent prohibited in the Shareholders' Agreement or by law or any credit agreement or other document or instrument evidencing indebtedness for borrowed money of the Company, the Company shall cause a Distribution to be made within forty-five (45) days after the end of each fiscal quarter (or more frequently as may be determined by the Board of Managers) of:

(i) any and all Available Cash on a pro rata basis to the Shareholders as of the end of such applicable period;

(ii) any and all Class B Available Cash, as defined in the Shareholders' Agreement, on a pro rata basis to the holders of Class B Shares, in accordance with the terms of the Shareholders' Agreement.

(iii) any and all Class C Available Cash, as defined in the Shareholders' Agreement, on a pro rata basis to the holders of Class C Shares, in accordance with the terms of the Shareholders' Agreement.

Should the Company be restricted under law from distributing any Available Cash, or its ability to make Distributions be limited by law, the Shareholders agree that the Company shall have no liability under the Shareholders' Agreement for not making a Distribution to Shareholders of all Available Cash, to the extent the Company is so restricted by law.

Art. 13. Distributions from Subsidiaries.

- The Company shall cause any of its direct Subsidiaries to distribute to it, and shall cause its direct Subsidiaries to cause their Subsidiaries to distribute to them, except to the extent prohibited hereunder or by law or any credit agreement or other document or instrument evidencing indebtedness for borrowed money of such Subsidiary, such cash as may be necessary for the Company to make the Distributions required by Article 12. Should any Subsidiary be restricted under law from distributing cash to the Company or another Subsidiary, the Company shall have no liability under the Shareholders' Agreement for not procuring the distribution of cash from its Subsidiaries, to the extent any such Subsidiary is so restricted by law.

C. Management

Art. 14. Authority of the Board of Managers.

- The overall management and control of the Company shall be vested in the Board of Managers which shall make all decisions and is authorized, subject to the terms of the Shareholders' Agreement, to take any action of any kind and to do anything and everything it reasonably deems necessary in connection with the purpose of the Company (the "Board of Managers"). The Board of Managers may only delegate authority to officers appointed in accordance with the provisions of this Article 14, provided, however, that by an affirmative vote of at least four (4) of the six (6) Managers (or, if applicable, five (5) of the eight (8)), such delegation of authority shall be revoked and such authority shall revert to the Board of Managers.

Officers

The Board of Managers (acting as set forth below) may appoint officers of the Company (including the CEO and the CFO) who shall at all times act in accordance with the terms of the Shareholders' Agreement and subject to the direction of the Board of Managers. The officers of the Company shall not take any action that specifically requires the consent of (i) the Shareholders or (ii) the Board of Managers, without first obtaining any such consent. If any officer fails to comply with any such requirements, the Board of Managers, by an affirmative vote of at least four (4) of the six (6) Managers (or, if applicable, five (5) of the eight (8)), may remove and appoint a new officer, which appointment shall be immediately effective upon notification to such officer.

Art. 15. Board of Managers. Until the provisions of this Article 15 cease to be effective as provided herein, each Shareholder shall vote or cause to be voted all voting shares and any other voting securities of the Company over which such Shareholder has beneficial ownership or voting control and shall take all other necessary or desirable actions within its control (whether in its capacity as a Shareholder or otherwise, and including attendance at meetings in person or by proxy for purposes of obtaining a quorum and execution of written consents in lieu of meetings), and the Company shall take all necessary and desirable actions within its control (including calling special Board of Managers and Shareholders' meetings), so that:

The number of managers which shall constitute the entire Board of Managers shall be the number of persons entitled to be designated to serve on the Board of Managers in accordance with the following provisions (such persons, the "Managers"):

three (3) persons will be proposed for their appointment as members of the Board of Managers of the Company by PT (the "PT Managers").

three (3) persons will be proposed for their appointment as members of the Board of Managers of the Company by SG (the "SG Managers").

Should the Shareholders so agree in writing, as per the terms of the Shareholders' Agreement, PT and SG may each propose for appointment as members of the Board of Managers of the Company one (1) additional person, and such persons shall become, upon such appointment, PT Managers and SG Managers, respectively.

the Board of Managers shall appoint annually one of the Managers to be Chairperson of the Board ("Chairperson") whose responsibilities shall include acting as chair of all meetings of the Shareholders and the Board of Managers, as well as performing other administrative matters that may be reasonably requested at the direction of the Board of Managers. The Chairperson shall alternate annually between a PT Manager and a SG Manager. Notwithstanding the aforesaid, such Chairperson shall be removed (in his or her capacity as Chairperson but not in his or her capacity as a Manager) immediately by an affirmative vote of at least four (4) of the six (6) Managers (or, if applicable, five (5) of the eight (8)).

At meetings of the Board of Managers, four (4) of the six (6) Managers (or, if applicable, five (5) of the eight (8)) shall constitute a quorum for the transaction of business. Unless otherwise set forth in the Shareholders' Agreement, all actions of the Board of Managers (including the actions referred to in clause (vi) of Article 15 shall require the approval of at least four (4) of the six (6) Managers (or, if applicable, five (5) of the eight (8)). The Managers shall be permitted to vote by written consent and may give a proxy to another Manager; provided, that all Managers are provided written notice at least two (2) business days in advance of such vote, along with all pertinent information reasonably related to such vote, unless waived by all of the Managers. Meetings of the Board of Managers may be called, by written notice, by any Manager on no less than three (3) business days, unless waived by all of the Managers.

Notwithstanding the provisions of clauses (ii) and (iv) of Article 15 to the contrary, the authority to discuss and decide upon all of the following actions of the Board of Managers under this clause (iii) shall rest exclusively with the Managers who were proposed for appointment by PT, and all Managers who were proposed for appointment by SG shall be deemed to have a conflict of interest regarding such matters and shall abstain from discussing and resolving upon such actions:

the sale of any assets of the Company to SG or any Affiliate of SG;

any merger or consolidation of the Company or any Subsidiary thereof with SG or any Affiliate of SG, or the acquisition by the Company or any Subsidiary thereof of all or substantially all of the assets or capital stock of SG or any Affiliate of SG; and

the execution of (or any amendment to) any agreement between the Company or any Subsidiary, on the one hand, and SG or any Affiliate of SG, on the other hand.

Notwithstanding the provisions of clauses (ii) and (iii) of Article 15 to the contrary, the authority to discuss and decide upon all of the following actions of the Board of Managers under this clause (iv) shall rest exclusively with the Managers who were proposed for appointment by SG, and all Managers who were proposed for appointment by PT shall be deemed to have a conflict of interest regarding such matters and shall abstain from discussing and resolving upon such actions:

the sale of any assets of the Company to PT or any Affiliate of PT;

any merger or consolidation of the Company or any Subsidiary thereof with PT or any Affiliate of PT, or the acquisition by the Company or any Subsidiary thereof of all or substantially all of the assets or capital stock of PT or any Affiliate of PT; and

the execution of (or any amendment to) any agreement between the Company or any Subsidiary, on the one hand, and PT or any Affiliate of PT, on the other hand.

Notwithstanding any provision to the contrary in the Shareholders' Agreement, in the Transaction Documents or in any other agreement between PT and SG (except, for the avoidance of doubt, as contemplated by Article 19, and to the maximum extent permitted under the law, the Board of Managers and the Shareholders shall not take any action, or adopt any resolution, the result of which shall be, directly or indirectly, in the present or at any time in the future, actually or potentially, and whether or not the same is under the control of SG or PT, to cause either of PT or SG (together with its respective Affiliates) to (a) cease to beneficially own at least 50% of the outstanding Shares of the Company, on a fully diluted as converted basis, or (b) cease having the power to propose one half of the number of persons to be appointed as members of the Board of Managers of the Company, unless, in each such case, at least four (4) of the six (6) Managers (or, if applicable, five (5) of the eight (8)) and Shareholders holding at least 75% of the outstanding Shares of the Company have consented to the same in writing, and then, if such consent has been given (it being understood that such consent can be given or refused at the sole discretion of each Shareholder or Manager), only in accordance with and subject to the terms and conditions of such consent and the Shareholders' Agreement.

Notwithstanding anything to the contrary contained in the Shareholders' Agreement (but subject always to the provisions of clauses (i), (ii), (iii), (iv) and (v) of Article 15 the authority to make all of the following actions cannot be delegated and shall require the prior written approval of the Board of Managers (it being understood that the same does not relieve the Company from obtaining the consent of the Shareholders, where under the law, these articles of association, as amended from time to time or the Transaction Documents such actions require approval by the Shareholders):

any amendment of the Shareholders' Agreement including (i) any increase or decrease in the size of, or any change in the composition of, the Board of Managers or any committee thereof (other than any change in such composition to the extent contemplated by clause (i), (viii) or (ix) of this Article 15, or (ii) any change in the voting rights of the Managers or any of the Transaction Documents;

the adoption of a business plan and any amendment to, any business plan, and the adoption of, and any amendment to, an annual budget for the Company and its Subsidiaries (the "Budget");

the adoption of, and any amendment to, the Compliance Program;

any material change in the purpose or fundamental line of business of the Company or any Subsidiary to a purpose or business other than as set forth in Article 2;

any entry by the Company or any Subsidiary into a sublicense or other agreement (or amendment thereto) with any Target Customer;

the commencement, prosecution, defense or settlement of any action, claim, demand, litigation or other legal proceeding (including any arbitration or administrative proceeding) by or on behalf of the Company or any Subsidiary;

authorizing or making any Distributions (other than Distributions required to be made pursuant to Article 12);

authorizing or accepting additional Capital Contributions, or increasing the authorized number of, or issuing any, Snares (including any Permitted Issuance);

the incurrence by the Company or any Subsidiary of any expenditures other than those contemplated by a business plan or budget;

the sale of all or substantially all of the assets of the Company or any Subsidiary;

any merger or consolidation of the Company with any other person, and any merger or consolidation of any Subsidiary of the Company with any other person, or the acquisition by the Company or any Subsidiary of all or substantially all of the assets or capital stock of any other person;

the establishment or change of any material tax policies of the Company or any Subsidiary, or any adoption or material change in any accounting policies, principles or procedures of the Company or any Subsidiary, except as may be required by International Financial Reporting Standards or as may be recommended in writing by the Company's auditors;

any loan or other extension of credit by the Company or any Subsidiary to any Shareholder or any other person (other than extensions of credit in the ordinary course of business); or the incurrence or guarantee of any indebtedness for borrowed money by the Company or any Subsidiary;

(A) any assignment by the Company or any Subsidiary for the benefit of creditors; (B) any filing by the Company or any Subsidiary of a voluntary petition in bankruptcy or a petition or answer seeking for itself any reorganization, arrangement, composition, readjustment, liquidation, dissolution or similar relief under any statute, law or regulation, or any filing by the Company or any Subsidiary of an answer or other pleading admitting or failing to contest the material

allegations of a petition filed against it in any proceeding of this nature; (C) seeking, consenting to or acquiescing in the appointment of a trustee, receiver or liquidator of the person or of all or any substantial part of its properties; or (D) effecting a reorganization of the Company or any Subsidiary (or, in respect of any of the foregoing, their equivalent in any applicable jurisdiction);

creation or acquisition by the Company or any Subsidiary of any Subsidiary of the Company or any Subsidiary or the entry by the Company or any Subsidiary into a joint venture or partnership with any other person;

any political contribution by the Company or any Subsidiary;

any other action or matter required to be approved by the Board of Managers under the Shareholders' Agreement; and

the authorization or execution of any agreement in respect of any of the foregoing.

The Board of Managers may, from time to time, compose and convene committees of the Board of Managers, such as an audit committee and compensation committee; provided, that the existence of, and powers possessed by any such committee are consistent with the law and the Shareholders' Agreement, and provided, further, that any such committee shall be comprised of Managers, an equal number of whom shall be PT Managers and SG Managers.

The removal from the Board of Managers or any committee of the Board of Managers (with or without cause) of any Manager proposed for appointment or as a replacement hereunder by any Shareholder shall be decided by the general meeting of Shareholders only at such Shareholder's written request.

If any Manager appointed hereunder that has been proposed by any Shareholder for any reason ceases to serve as a member of the Board of Managers (or any committee thereof) during his term of office, the resulting vacancy shall be filled by a representative proposed for appointment by such Shareholder, as provided hereunder, with the consent of the other Shareholders, which consent shall not be unreasonably withheld, delayed or conditioned (it being understood that such consent (or withholding of such consent) by such other Shareholders shall be communicated to the Shareholder that has proposed such appointment no later than seven (7) days from the date on which the consent of such other Shareholders was requested) and shall be decided by the general meeting of Shareholders at such Shareholder's written request.

The Board of Managers shall hold regular meetings no less frequently than quarterly (unless agreed otherwise by all Managers, and subject to the terms and conditions of such consent), shall establish meeting times, dates, places and requisite notice requirements and shall adopt rules or procedures that are not otherwise inconsistent with the terms of the Shareholders' Agreement. Meetings of the Board of Managers may be held telephonically or by video conference.

The persons serving on the Board of Managers or any committee of the Board of Managers shall also serve on the board of directors or similar body (and committees thereof) of a subsidiary of the Company, (B) shall provide for the same voting rights to such members of board of directors or similar body as are provided herein to the members of the Board of Managers, and (C) may not be agreed or amended without the unanimous approval of the Managers.

The Company shall pay the reasonable out-of-pocket expenses incurred by each member of the Board of Managers in connection with his/her duties as a member thereof, including attending the meetings of the Board of Managers and any committee thereof, but only in accordance with a director expense reimbursement policy approved in advance by the Board of Managers, as the same may change from time to time upon the approval of the Board of Managers. For the avoidance of any doubt, none of the members of the Board of Managers shall receive any remuneration in consideration of their position as such.

The Company shall maintain directors' and officers' liability insurance coverage for the members of the Board of Managers and other officers of the Company and its Subsidiaries, as determined by, and in amounts satisfactory to, the Board of Managers.

Execution of instruments or documents. The Board of Managers shall have the power to authorize any officer of the Company or other person to enter into and execute on behalf of the Company, each and every document that may be required to be executed by the Company in connection with any matter involving the Company.

The Company will be bound in all circumstances by joint signature of two (2) Managers of whom one (1) shall be a SG Manager and one (1) a PT Manager or by the signature of any duly authorised representative within the limits of such authorisation.

Art. 16. Company Funds.

- The Company shall maintain one or more bank accounts in banks or savings and loan associations with a rating of A- or better by S&P. Withdrawals from such account or accounts shall be made upon the signature or signatures of such person or persons as the Board of Managers shall designate. There shall be no commingling of the assets of the Company with the assets of any other person. Funds of the Company shall be invested, as determined by the Board of Managers in general or particular cases, in a money market account (or comparable account) in a bank with a rating of A- or better by S&P. The management of the accounts comprising the investment portfolio of the Company shall be subject to the oversight and approval of the Board of Managers.

Art. 17. Deadlock. If the Board of Managers is unable to approve a matter coming before it for approval pursuant to the Shareholders' Agreement under circumstances where the Managers proposing an action or decision determine that

such proposed action or decision is necessary to the effective continuation of the business of the Company, then, upon written notice of such determination (a "Board Deadlock Notice") given by the proposing Managers to the remaining Managers, the Managers shall be deemed to have reached a deadlock (a "Board Deadlock"). If, after using reasonable endeavours, the Managers are unable to resolve the Board Deadlock within ten (10) days of receipt of the Board Deadlock Notice, then, only for purposes of resolving the subject Board Deadlock, the matter shall be submitted for resolution as per the terms of the Shareholders' Agreement.

If the Shareholders are unable to approve a matter coming before them for approval pursuant to the Shareholders' Agreement (including any Board Deadlock matter submitted for resolution as per the terms of the Shareholders' Agreement), then, upon written notice of such determination given by a Shareholder to the remaining Shareholders, the Shareholders shall be deemed to have reached a deadlock (a "Shareholder Deadlock"). The Shareholders shall use reasonable endeavours to resolve the Shareholder Deadlock.

In the event of a Board Deadlock or a Shareholder Deadlock that has not been resolved as aforesaid, the resolution or matter proposed to be adopted by the Board of Managers or by the Shareholders shall be deemed as rejected. The Shareholders acknowledge the possibility of such deadlock as part of their balanced participation in the Company, and a Board Deadlock or a Shareholder Deadlock shall not give any Shareholder a cause of action against the other Shareholder, or against the Company, or a legal basis to cause or to apply for the dissolution of the Company under the Law.

D. General meetings of the shareholders

Art. 18. Each Shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of Shares which they own. Each Shareholder is entitled to as many votes as it holds or represents Shares.

The general meeting of Shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by Law and by these articles of association. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

The Shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Unless otherwise provided by any agreements that may be entered into from time to time between the Shareholders, any other amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of Shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

Limited Liability of Shareholders. Subject to not being qualified as a de facto manager under the Law, no Shareholder shall have any personal liability whatsoever, whether to the Company or any Subsidiary, to any of the Shareholders or to the creditors of the Company or any Subsidiary, for the debts, obligations and liabilities of the Company or any Subsidiary or any of its losses beyond (a) the amount of its Capital Contribution as stated in Article 7, its additional Capital Contribution as stated in Article 7 and any other additional Capital Contribution, and (b) the amount of any distributions wrongfully distributed to it. No Shareholder shall have any personal liability whatsoever to the creditors of the Company or any Subsidiary for the debts, obligations and liabilities of the Company or any Subsidiary or any of their losses. The debts, obligations and liabilities of the Company and any Subsidiary, whether arising in contract, tort or otherwise, shall be solely the debts, obligations and liabilities of the Company and such Subsidiary, respectively, and no Shareholder shall be obligated personally for any such debt, obligation or liability of the Company or any Subsidiary solely by reason of being a Shareholder. The failure of the Company or any Subsidiary to observe any formalities or requirements relating to the exercise of its powers or management of its business or affairs under the Shareholders' Agreement or the law or otherwise shall not be grounds for imposing personal liability on any of the Shareholders for liabilities of the Company or any Subsidiary.

Art. 19. Put and Call Rights. Upon the termination of the Shareholders' Agreement by PT or SG in accordance with the relevant provisions of the Shareholders' Agreement, the terminating Shareholder shall have the option to either (i) require that the non-terminating Shareholder purchase all of the terminating party's Shares for cash ("Put"), or (ii) purchase from the non-terminating party all of the non-terminating Shareholder's Shares for cash ("Call"), subject to the terms and as provided in the Shareholders' Agreement.

(a) A Put or a Call may be exercised only by the delivery of a written notice given by the terminating Shareholder to the non-terminating Shareholder within seven (7) days after the effective date of termination of the Shareholders' Agreement (the "Put/Call Notice"), which effective date shall be the date on which the terminating Shareholder gives notice of its intent to terminate the Shareholders' Agreement as provided in the Shareholders' Agreement.

(i) The purchase price payable for the applicable Shares shall be cash equal to the Fair Market Value (determined as provided below) (the "Put/Call Price") and payable in US\$. In the event of a Termination for Breach (as defined in the Shareholders' Agreement), then, without limiting in any way or manner the right of the terminating Shareholder to damages as a result of the breach by the other Shareholder, the purchase price payable for the applicable Shares shall be a cash amount equal to the following: (A) if the breaching Shareholder is the seller of the applicable Shares (i.e., a Call has been exercised against it), it shall be the lower of (x) 50% (fifty percent) of the Put/Call Price or (y) the result of deducting from the Put/Call Price all damages, losses, costs and expenses suffered by the terminating Shareholder as a result of the applicable breach, and (B) if the breaching Shareholder is the buyer of the applicable Shares (i.e., a Put has been exercised against it), it shall be the higher of (x) 150% (one hundred and fifty percent) of the Put/Call Price or (y)

the result of adding to the Put/Call Price all damages, losses, costs and expenses suffered by the terminating party as a result of the applicable breach.

(ii) The terminating Shareholder's good faith determination of the Put/Call Price shall be set forth in the Put/Call Notice. If the non-terminating Shareholder disagrees with such Put/Call Price as determined by the terminating Shareholder, the non-terminating Shareholder shall submit a written notice of objection to the terminating Shareholder within fourteen (14) Business Days of its receipt of the Put/Call Notice (the "Objection"). If the non-terminating Shareholder fails to timely object to the Put/Call Price as determined by the terminating Shareholder, the applicable Shares shall be sold or purchased (as the case may be) by the non-terminating Shareholder for such Put/Call Price.

(iii) Any Objection timely noticed hereunder by the non-terminating Shareholder that the non-terminating Shareholder and the terminating Shareholder are unable to resolve within fourteen (14) Business Days of the Objection, shall be resolved by an expert in accordance with the Shareholders' Agreement. The expert's role shall be limited to determining the Fair Market Value, but such expert shall not select an amount greater than the higher of the amounts set forth in the Put/Call Notice and the Objection or less than the lower of the amounts set forth in the Put/Call Notice and the Objection. In determining the Fair Market Value, the expert shall be instructed to use reasonable endeavors to perform its services within thirty (30) days of its appointment or, if a claim for damages following Termination For Breach is made, within ninety (90) days of its appointment. The determination of the Fair Market Value and, if applicable, the amount of damages for breach by the expert shall be in writing and shall be final and conclusive on the Shareholders.

Within ten (10) days of the final determination of the Fair Market Value pursuant to this Article and, if applicable, the amount of damages (in accordance with clause (c) (i) above), the terminating Shareholder shall deliver written notice ("Notice") to the non-terminating Shareholder regarding whether the terminating Shareholder shall exercise the Put or the Call. Once a Notice is given, the effect thereof is an automatic, irrevocable and binding agreement on behalf of the terminating Shareholder to either sell (in a Put) or purchase (in a Call), as elected by the terminating Shareholder in the Notice, the applicable Shares, free and clear of any liens or encumbrances and on the terms and conditions set forth in this Article and such other terms and conditions as the parties mutually approve or as are reasonably required to consummate the transfer of such Shares in accordance with this Article 19 Within five (5) days of delivery of such Notice, the purchasing Shareholder shall deliver to the selling Shareholder by wire transfer of immediately available US\$ to such account as the selling Shareholder shall notify the purchasing Shareholder in writing, in the amount of the Put/Call Price (as adjusted under clause (c)(i) above in the event of Termination for Breach) as so determined and the selling Shareholder shall transfer and deliver to the purchasing Shareholder the applicable Shares subject to the Put or Call, free and clear of any liens or encumbrances; provided, that, if, in the reasonable determination of either Shareholder, the consummation of the Put or the Call, as the case may be (including such payment or receipt of the Put/Call Price or such transfer and delivery of the applicable Shares) would cause such Shareholder or any of its respective Affiliates to be in violation of any of the terms of any credit agreement or other document or instrument evidencing indebtedness for borrowed money to which such Shareholder or Affiliate is a Shareholder, such Shareholder may postpone the consummation of the Put or the Call upon written notice to the other Shareholder delivered within five (5) days of the delivery of the Notice, and, if applicable, the amount of damages (in accordance with clause (c)(i) above), until the earlier of (i) ten (10) days after such Shareholder obtains requisite amendments or waivers to the relevant credit agreement or other document or instrument permitting the consummation of the Put or the Call, as the case may be, and (ii) six (6) months from the determination of the Fair Market Value and, if applicable, the amount of damages (in accordance with clause (c)(i) above).

Upon payment of the Put/Call Price (as adjusted under clause (c)(i) above in the event of Termination for Breach), the purchasing Shareholder shall become the legal and beneficial owner of the Shares being purchased and all rights and interests therein or relating thereto, and the purchasing Shareholder shall have the right to cause the Company to transfer to the purchasing Shareholder's own name such Shares being purchased by it. In connection with such transaction, the Shareholders shall take such actions and execute such documents and instruments as may be reasonably necessary to consummate such transaction.

In the event of a Termination for Felony or a Termination for Material Compliance Event (each as defined in the Shareholders' Agreement), the terminating Shareholder may, at its election, pay any amounts payable to the non-terminating Shareholder pursuant to this Article to a third party paying agent (which may be located in any country in the world other than any country subject to restrictions of the Office of Foreign Asset Control of the United States Department of Treasury) selected by the non-terminating Shareholder and reasonably acceptable to the terminating party (the "Paying Agent"), which Paying Agent will function to receive any such amounts in accordance with a separate paying agent agreement reasonably acceptable to the Shareholders, which agreement shall provide that the Paying Agent shall only release such amounts to the non-terminating party upon a determination by the Paying Agent that the release of such amounts would not violate applicable anti-money laundering laws or the non-terminating Shareholder receives a declaratory judgment in the jurisdiction where the Paying Agent is domiciled allowing the release of such amounts. The reasonable costs of the Paying Agent shall be borne by the terminating Shareholder.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. Reports.

(a) Within no later than forty-five (45) days after the end of each Fiscal Year, the Company shall prepare and send to each Shareholder the audited balance sheets of the Company and its Subsidiaries as of the end of such year and audited statements of operations, changes in Shareholders' capital and cash flow of the Company and each

Subsidiary for such year, all of which shall be prepared on a consolidated basis in accordance with IFRS (together with the free cash flow reports of such fiscal quarter as per the terms of the Shareholders' Agreement). Within twenty-five (25) days after the end of each of the first three fiscal quarters of each Fiscal Year, the Company shall prepare and send to each Shareholder the balance sheet of the Company and its Subsidiaries as of the end of such fiscal quarter and statements of operations, changes in Shareholders' capital and cash flow of the Company and each Subsidiary for such fiscal quarter, all of which shall be prepared on a consolidated basis in accordance with IFRS (together with the free cash flow reports of such fiscal quarter as per the terms of the Shareholders' Agreement). Within ninety (90) days after the end of each Fiscal Year, or promptly thereafter as such information becomes available, the Company shall send to each person who was a Shareholder at any time during the year then ended such tax information relating to the Company as shall be necessary for the preparation by such person of its income tax returns and any other tax returns; provided, however, that, if such information is not readily available, the Company shall provide each person with a good faith estimate of the required information.

(b) Within no later than fifteen (15) days as of the end of each calendar month, the Company shall send monthly reports to the Board of Managers. The content of such monthly reports shall be dictated by the Board of Managers at the beginning of each Fiscal Year and may be amended by the Board of Managers accordingly.

The Company's financial year commences on 1st January and ends on 31st December of the same year.

Each year on 31st December, the accounts are closed and the Board of Manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Each year, five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the Shareholders.

The Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of association.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 21. Dissolution.

- The Company shall be dissolved only upon the occurrence of a Dissolution Event.

Art. 22. Appointment of Liquidating Agent.

- If the Company is dissolved upon the occurrence of a Dissolution Event, then such person as shall be designated by the Shareholders shall act as a liquidator of the Company (the "Liquidating Agent").

Art. 23. Termination and Winding Up.

- If the Company is dissolved upon the occurrence of a Dissolution Event, the Liquidating Agent shall commence to terminate and wind up the affairs of the Company. The Liquidating Agent shall proceed with such termination and winding up in as expeditious a manner as is reasonably practicable. The Liquidating Agent shall be entitled to receive reasonable and customary compensation for its services. The Liquidating Agent may resign at any time by giving fifteen (15) days prior written notice and may be removed at any time, by the Board of Managers. The Liquidating Agent shall have and may exercise, without further authorization or consent of any of the Shareholders hereto or their legal representatives or successors in interest, all powers (including the right to sell, transfer, assign, and dispose of property) to the extent necessary or desirable in the judgment of the Liquidating Agent to carry out the duties and functions of the Liquidating Agent hereunder for and during such period of time, as shall be reasonably required in the opinion of the Liquidating Agent to complete the termination and winding up and dissolution of the Company as provided for herein. Upon the dissolution of the Company upon the occurrence of a Dissolution Event, in lieu of distributions of capital in cash to the Shareholders, the Liquidating Agent, in its discretion, may distribute such capital in kind, or partly in kind and partly in cash. Within ninety (90) days after the final distribution of the assets of the Company, the Liquidating Agent shall cause to be prepared and forwarded to each Shareholder a final accounting of the Company.

Art. 24. Order of Distributions.

- Upon a dissolution of the Company upon the occurrence of a Dissolution Event, the Liquidating Agent shall take full account of the Company's liabilities and property, and the Company's property shall be liquidated as promptly as is consistent with obtaining the fair value thereof, and the proceeds therefrom, to the extent sufficient therefor, shall (subject always to law) be applied and distributed in the following order of priority:

First, to the creditors, including Shareholders (to the extent they are creditors), of the Company in payment of the unpaid liabilities of the Company to the extent required by law or under agreements with such creditors.

Second, after making payment or provision for payment of all debts and liabilities of the Company and all expenses of liquidation, the Liquidating Agent may set up, for a period not to exceed two years, such cash reserves as the Liquidating Agent may deem reasonably necessary for any contingent or unforeseen liabilities or obligations of the Company.

Then, any remaining assets available for distribution to the Shareholders shall be distributed to the Shareholders, on a pro rata basis.

Art. 25. Distribution In Kind.

- If the Liquidating Agent distributes Company property or any part thereof in kind, then the Shareholders shall accept interests in the property, subject to its liabilities, in satisfaction of their interests. Upon any such distribution in kind, the Liquidating Agent(s) shall determine the fair market value of the property to be distributed in kind and said property shall be deemed to have been sold at its fair market value, and the property shall thereafter be distributed among the Shareholders in accordance with this Article 25, i.e., in the same proportions to the Shareholders as the cash proceeds from such hypothetical sale would have been distributed to the Shareholders subject to the terms of this Article. The Liquidating Agent(s) may vary the proportions and the mix of assets distributed to the various Shareholders to the extent required to effect an in kind distribution of property. Accordingly, a Shareholder may be compelled to accept a distribution in kind from the Company even though the percentage of the asset distributed to such Shareholder exceeds the percentage of that asset which is equal to the percentage in which such Shareholder shares in Distributions from the Company.

Art. 26. Required Filings.

- The Liquidating Agent(s) shall (and is hereby given the authority to) publish, execute and record all documents required to effectuate the dissolution and termination of the Company in accordance with the law.

Art. 27. Definitions.

"Affiliate" shall mean, as applied to any person, any other person that directly, or indirectly through one or more intermediaries, controls, is controlled by, or is under common control with, that person. The term "control" (including, with correlative meanings, the terms "controlling," "controlled by" and "under common control with"), as applied to any person, means the possession, directly or indirectly, of the power to direct, or cause the direction of, the management and policies of that person, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise. For purposes herein, neither the Company nor any of its Subsidiaries shall be deemed to be an Affiliate of (i) PT or any of its Affiliates or (ii) SG or any of its Affiliates.

"Available Cash" means, as of any particular time, the aggregate amount of cash then held by or on behalf of the Company (including (i) cash from the operations of the Company, (ii) cash from investment activity including any sale of any assets of the Company (other than sale proceeds or proceeds of insurance which the Board of Managers has determined are to be held for reinvestment or repair, replacement or purchase of assets) and any cash received by the Company as a distribution with respect to its interest in a Person (including any Subsidiary) and (iii) cash from financing activities (including the incurrence or refinancing of indebtedness or the issuance of any debt or equity securities of the Company, including any cash from Capital Contributions required pursuant to Article 12) minus the amount of the Cash Reserves.

"Bankruptcy Event" means, with respect to any Shareholder:

(i) that the person (A) makes an assignment for the benefit of creditors; (B) files a voluntary petition in bankruptcy; (C) is adjudged a bankrupt or insolvent, or has entered against it an order for relief in any bankruptcy or insolvency proceeding; (D) files a petition or answer seeking for itself any reorganization, arrangement, composition, readjustment, liquidation, dissolution or similar relief under any statute, law or regulation; (E) files an answer or other pleading admitting or failing to contest the material allegations of a petition filed against it in any proceeding of this nature; or (F) seeks, consents to or acquiesces in the appointment of a trustee, receiver or liquidator of the person or of all or any substantial part of its properties; or, in respect of any of the foregoing, their equivalent in any applicable jurisdiction; or

(ii) that one hundred twenty (120) days after the commencement of any proceeding against the person seeking reorganization, arrangement, composition, readjustment, liquidation, dissolution or similar relief under any applicable law (or their equivalent in any applicable jurisdiction), the proceeding has not been dismissed, or if within ninety (90) days after the appointment without its consent or acquiescence of a trustee, receiver or liquidator of the person or of all or any substantial part of its properties, the appointment is not vacated or stayed, or within ninety (90) days after the expiration of any such stay, the appointment is not vacated.

"Business Day" means any day (other than a Saturday or Sunday) on which commercial banks in Luxembourg, Delaware and Cyprus are open for the conduct of ordinary banking business.

"Call" has the meaning set out in article 19.

"Capital Contribution" means, with respect to any Shareholder, the amount of money or other property contributed to the capital of the Company by such Shareholder.

"Cash Reserves" means, as of any particular time, an amount of cash equal to (i) the sum of (A) 50% of the total amount of annual budgeted Operating Expenditures, as determined by reference to the most recent budget approved by the Board of Managers, and (B) \$500,000 multiplied by the number of customers of the Company or its Subsidiaries that have

executed a definitive agreement with the Company or such Subsidiary under which operations have not yet commenced, minus (ii) the aggregate amount of cash then held by or on behalf of any Subsidiary.

"Compliance Program" means a compliance program for the Company and its subsidiaries adopted by the Board of Managers pursuant to Article 15 that includes appropriate diligence standards for business partners, third-party vendors and customers thereof and which is designed to ensure compliance with applicable laws, in particular applicable laws governing anti-corruption, anti-money laundering and gaming, as well as the regulatory and licence obligations of the Company and its subsidiaries and the Shareholders.

"Dissolution Event" means any of the following events: (i) the written consent of the Shareholders to the dissolution and winding up of the Company; (ii) the judicial dissolution of the Company; and (iii) the Transfer of all or substantially all of the Company's properties and assets.

"Distribution(s)" means any cash or property distributed to a Shareholder with respect to its Shares but does not include (i) any management or other fees or expense reimbursement paid to a Shareholder, including any payments for services made pursuant to any contract or agreement between such Shareholder (or any Affiliate of such Shareholder) and the Company or any of its Subsidiaries, or (ii) the repayment of any loans (or interest thereon) made by any Shareholder or any Affiliate thereof to the Company or to any of its Subsidiaries.

"Exempt Transfer" means transfers of Shares to an Affiliate, provided, that (i) such Transfer is not part of, or in anticipation of, a series of transactions where the transferee will no longer be an Affiliate of the transferor, (ii) the transferor executes and delivers to the Company and the other Shareholders a written guarantee of the obligations of the transferee, including payment and performance of any obligations under any shareholders' agreement that may be entered into from time to time by the Shareholders of the Company, in form and substance reasonably satisfactory to the Board, and (iii) Shareholders representing at least 75% of the outstanding Shares approve such Transfer in advance, which approval may not be unreasonably withheld; provided, that such consent will not be deemed to be unreasonably withheld if any such Shareholder determines in good faith that such transfer has the potential to jeopardize the licences or the ability of such Shareholder or the Company (or their respective Affiliates) to be licensed or otherwise exposes such Shareholder or the Company to material regulatory concerns, actions or penalties but which consent may not otherwise be unreasonably withheld; provided, that if at any time after such Transfer, the transferee is no longer an Affiliate of the Shareholder transferor, then, immediately upon the same, such transferee must transfer all of its Shares back to the Shareholder transferor or shall relinquish all rights to such Shares under applicable laws.

"Fair Market Value" shall mean the price, expressed in [US\$] (TBC), at which a willing seller would sell, and a willing buyer would buy, the applicable Shares subject to the Put or Call free and clear of any liens or encumbrances, in a single arm's-length transaction for cash, without time constraints and without being under any compulsion to buy or sell (and, for the avoidance of doubt, taking into account the fair market value of the assets of the Company, including existing agreements with customers of the Company and any other relevant considerations), and without giving effect to any discount for the lack of liquidity in the Shares, as of the Put/Call Notice; provided further, that the Fair Market Value shall reflect the value of the applicable shares to the purchasing Shareholder, including the impact of any compliance restraints or restrictions imposed on the Company going forward and the impact of the circumstances given rise to such termination.

"Fiscal Year" means a twelve (12) month period ending on December 31st or such other date as the Board of Managers determines, except that, where applicable, the term "Fiscal Year" shall refer to the applicable Tax Period, if shorter than such twelve (12) month period.

"Governmental Authority" means the government of any nation, state, city, locality or other political subdivision of any thereof, or other entity exercising executive, legislative, judicial, regulatory or administrative functions of or pertaining to government, and any corporation or other entity owned or controlled, through securities or capital ownership or otherwise, by any of the foregoing.

"Involuntary Withdrawal" means, with respect to any Shareholder, the occurrence of any of the following events: (i) a Bankruptcy Event of such Shareholder or (ii) if the Shareholder is not an individual, (A) the involuntary dissolution of the Shareholder or (B) the revocation of its articles of association, articles of incorporation or other similar documents, in either case (A) or (B), as required, imposed or effected by a governmental authority (or in each case their equivalent concept under the local law of incorporation of any Shareholder).

"Notice" has the meaning set out in article 19.

"Operating Expenditures" means, for any period, the aggregate of all expenditures by the Company and its Subsidiaries other than such expenditures for (i) the acquisition or leasing (pursuant to a capital lease) of fixed or capital assets or additions to equipment (including replacements, capitalized repairs and improvements during such period) that should be capitalized under IFRS on a consolidated balance sheet of the Company, (ii) the purchase of computer software or systems and (iii) deferred installation costs.

"Permitted Issuances" means the issuance of options or warrants of the Company or any of its Subsidiaries with the prior approval of the Board of Managers and Shareholders representing at least 75% of the Shares of the Company in accordance with the Law (i) in respect of debt, (ii) in conjunction with acquisitions, (iii) to employees, officers, advisors, consultants or service providers of or to the Company or (iv) in respect of joint ventures or strategic partnerships.

"Person" means any individual, partnership, joint venture, corporation, company, limited liability company, joint venture, trust, Governmental Authority or other association or entity.

"Put" has the meaning set out in article 19. "Put and Call Event" has the meaning set out in article 19.

"Put/Call Notice" has the meaning set out in article 19.

"Put/Call Price" has the meaning set out in article 19.

"Put and Call Rights" has the meaning set out in article 19.

"Subsidiary" means (i) any company or corporation of which 50% or more of the voting securities, or any partnership of which 50% or more of the outstanding partnership interests, is at the relevant time owned by the Company, or by one or more Subsidiaries of the Company, or by the Company and one or more Subsidiaries of the Company, and (ii) any other entity which is controlled or capable of being controlled by the Company or by one or more Subsidiaries of the Company or by the Company and one or more Subsidiaries of the Company.

"Target Customers" means only (i) lotteries owned or operated by any Governmental Authority, (ii) private regulated or licensed lotteries, (iii) charity lotteries, (iv) operators of lottery pari-mutuel gaming, (v) native american tribal lottery operators, and (vi) upon the mutual agreement of PT and SG, which agreement may be given or refused in the sole discretion of each Shareholder, other gaming or similar operators

"Tax Period" means any Fiscal Year or any other period for which Shareholders are required to pay income taxes (including any period for which estimated taxes are required to be paid).

"Transaction Documents" means each of the (i) PT licence agreement, (ii) articles of association of the Company and (iii) unless otherwise stated, the Shareholders' Agreement.

"Transfer" means any sale, transfer, conveyance, exchange, pledge, gift, donation, assignment, or other disposition, whether voluntary or involuntary (and, in the case of an individual, whether during the lifetime of the individual involved or upon or after his death), including any disposition by operation of law, by court order, by judicial process, or by foreclosure, levy, or attachment; provided, however, that nothing in this Agreement shall restrict a pledge or grant of security interest in (or foreclosure on) Shares in connection with any credit agreement or other document or instrument evidencing indebtedness for borrowed money to which a Shareholder or an Affiliate thereof is a party.

Subscription and Payment ¹

The shares have been subscribed as follows:

1) Scientific Games Global Gaming S.à r.l., aforementioned	5,625 class A shares 250 class B shares 375 class C shares
2) Playtech Services (Cyprus) Limited, aforementioned	4,375 class A shares 1,000 class B shares 875 class C shares
Total:	10,000 class A shares 1,250 class B shares 1,250 class C shares

All the shares subscribed are fully paid-up in cash and in kind as follows:

1. Scientific Games Global Gaming S.a r.l., aforementioned, has contributed:

(i) six thousand two hundred and fifty euros (EUR 6,250) to be allocated to the share capital of the Company; and
(ii) Scientific Games Global Gaming S.a r.l.'s right to access and/or to use the patented MAPS database, and general expertise in the lottery business such as experience in creating good games, including game math, art work and graphic designs, play styles, and other proprietary information consisting of pricing, business knowledge, local market experience and developed government procurement processes, as and to the extent provided and described in Section 7.2(b) of the Shareholders' Agreement, and subject to the applicable provisions and conditions set forth in such Shareholders' Agreement having an aggregate value of one hundred thousand euros (EUR 100,000), to be allocated to the share premium of the Company;

in exchange for five thousand six hundred and twenty-five (5,625) class A shares without par value, two hundred fifty (250) class B shares without par value and three hundred and seventy-five (375) class C shares without par value;

2. Playtech Services (Cyprus) Limited, aforementioned will contribute:

(i) six thousand two hundred and fifty euros (EUR 6,250) to be allocated to the share capital of the Company; and
(ii) a license of Playtech Services (Cyprus) Limited's software exclusive as it relates to the purpose of the Company and other intellectual property, as further detailed in the 2010 Shareholders Agreement, having an aggregate value of one hundred thousand euros (EUR 100,000), to be allocated to the share premium of the Company;

in exchange for four thousand three hundred and seventy-five (4,375) class A shares without par, one thousand (1,000) class B shares without par value and eight hundred and seventy-five (875) class C shares without par value;

so that the amount of two hundred twelve thousand five hundred euros (EUR 212,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year of the Company shall begin on the date of its incorporation and shall terminate on 31 December 2010.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR

General meeting of shareholders

The incorporating shareholders, representing the entire share capital of the Company and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to hold a general meeting and have unanimously passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;
2. The following persons are appointed managers of the Company for an unlimited period:

As SG managers:

- Steven Beason, born in Glendale, California, United States on 11 December 1961, residing at 3060 Greatwood Crossing, Alpharetta, Georgia, USA
- Michael Chambrello, born in Connecticut, United States on 24 November 1957 residing at 504 Mt. Vernon Road, Plantsville Connecticut, USA; and
- Richard M. Weil, born in Toronto, Canada on 19 April 1954, residing at 207 East 74th Street, New York, New York, USA

AS PT managers:

- Shuki Barak, born in Jerusalem, Israel on 24 March 1969, residing at 2nd Floor St Georges Ct., Upper Church St., Douglas, Isle of Man, IM11EE;
- Shmuel Weiss, born in Tel Aviv, Israel, on 20 April 1957, residing at 1 Hadagan st Savion, Israel.; and
- Shay Segev, born in Holon, Israel on 6 February 1976, residing at paldiski MNT 27/29, Tallin 10612, Estonia.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le trente avril.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Scientific Games Global Gaming S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant valablement en vertu du droit du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.297, dont le siège social est sis au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ("SG"),

Ici représentée par Mme Saskia Leal Keijzer, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite à Alpharetta, GA, USA, le 29 avril 2010;

2) Playtech Services (Cyprus) Limited, société constituée et existant valablement en vertu du droit de Chypre, immatriculée au Registre des Sociétés sous le numéro HE 224317, dont le siège social est sis au 3 Athinodorou, Dasoupoli 2025, Nicosie, Chypre ("PT");

Ici représentée par Mme Saskia Leal Keijzer, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite à Cyprus, le 30 avril 2010.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le fondé de pouvoir des parties comparissant et le notaire, demeureront jointes en annexe au présent acte et seront déposées en même temps auprès des autorités en charge de l'enregistrement.

Ces parties comparissant, agissant en leurs capacités telles qu'indiquées ci-dessus, ont demandé au notaire officiant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée, qu'elles déclarent organiser entre elles, ainsi que les statuts, qui seront comme suit:

A. Objet - Durée - Nom - Siège social

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée dénommée Sciplay International S.à r.l. (désignée ci-après la "Société"), qui sera régie par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts et tout pacte d'associés susceptible d'être fait, à un moment ou à un autre, par les Associés (tels que définis ci-après), et auquel la Société peut être partie ou qui peut être reconnu par elle, tel qu'il peut être modifié et consolidé à tout moment (le "Pacte d'associés").

Art. 2. L'objet de la Société est la possession de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ainsi que de toute autre forme d'investissement, au travers de l'acquisition par achat, souscription ou au travers de toute autre manière, le transfert par vente, échange ou autrement, de titres de toute nature, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de son portefeuille.

La Société peut également acquérir, par le biais d'apports, de souscriptions, d'achats, d'options ou autrement, des brevets, marques, licences, savoir-faire, droits d'auteur et d'autres propriétés ou droits industriels, commerciaux ou intellectuels, et de manière générale, accorder une licence d'utilisation de ceux-ci, ou une sous-licence, les vendre ou en disposer, en totalité ou en partie, en échange de toute contrepartie que la Société pourra considérer comme adéquate, et peut sous-traiter la gestion et le développement de cette propriété, ou de ces droits, marques et licences, et obtenir tout enregistrement nécessaire à cet effet, et y procéder. La Société peut prendre toute mesure qu'elle tient pour nécessaire dans le but de protéger des droits dérivés de brevets, marques, marques de service, licence, savoir-faire et autres propriétés ou droits industriels, commerciaux ou intellectuels, ainsi que toute licence ou sous-licence, et tous droits similaires, contre toute contrefaçon par des tiers. La Société peut en outre fournir, ou faire en sorte que soit fourni, à toute Société apparentée, tout savoir-faire, avis consultatif en développement ou service d'exploitation, toute promotion ou déclaration, ainsi que tous services de cette nature.

La Société peut en outre garantir, accorder une garantie en faveur de tiers pour garantir leurs obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle possède une participation, directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts ou aider autrement les sociétés dans lesquelles elle possède une participation, directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut emprunter de toute manière et peut émettre tous types de billets, d'effets et d'obligations, et émettre de manière générale toute dette, tout titre participatif et/ou toutes valeurs mobilières hybrides, conformément au droit du Luxembourg.

La Société peut exercer toutes activités commerciales, industrielles, financières, immobilières ou en matière de propriété intellectuelle susceptibles d'être tenues pour utiles à la mise en œuvre de son objet.

Art. 3. La Société sera constituée pour une période illimitée, jusqu'à la dissolution de ses affaires.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi en la ville de Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg, ou tout/ tous autre(s) lieu(x) que l'Assemblée Générale des Associés pourra désigner, à un moment ou à un autre. Le siège de la Société pourra être transféré sur le territoire de la même commune, par décision du Conseil de Gérance.

La Société peut créer des Filiales dans tout pays ou territoire, tel que le Conseil de Gérance le jugera bon, afin de mettre en œuvre l'objet de la Société. Le conseil d'administration (ou toute autre instance de gouvernance comparable) de chacune de ces Filiales, sera constitué du même nombre de membres que le Conseil de Gérance. Les personnes qui, à un moment ou à un autre, auront le pouvoir de proposer pour leur nomination (et révocation) un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance, useront de leurs droits de vote pour proposer pour leur nomination (et révocation) le même nombre de membres au conseil d'administration (ou de toute autre instance de gouvernance comparable) de ces Filiales. Les dispositions relatives au quorum au sein du conseil d'administration (ou de toute autre instance de gouvernance comparable) de l'une ou l'autre de ces Filiales et aux droits de vote des administrateurs, seront les mêmes que celles, à un moment ou à un autre, relatives au Conseil de Gérance.

B. Capital en parts sociales - Parts sociales

Art. 5. Capital. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) représenté par dix mille (10.000) Parts sociales de classe A sans valeur nominale, mille deux cent cinquante (1.250) Parts sociales de classe B sans valeur nominale et mille deux cent cinquante (1.250) Parts sociales de classe C sans valeur nominale.

Parts sociales. Le nombre de Parts sociales peut, à tout moment, être augmenté, avec l'accord des Associés représentant au moins 75 % des Parts sociales émises et en circulation de la Société, en Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société qui devra avoir lieu devant un notaire du Luxembourg (uniquement dans la mesure où cet accord est nécessaire, dans le cas d'Apports en Capital supplémentaires tel que prévus à l'article 7). Des Parts sociales supplémentaires peuvent être émises avec l'accord d'Associés représentant au moins 75 % des Parts sociales émises et en circulation de la Société, en Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société, qui devra avoir lieu devant un notaire du Luxembourg, pour toute contrepartie qu'elle considérera comme adéquate (uniquement dans la mesure où cet accord est nécessaire, dans le cas d'Apports en Capital supplémentaires tel que prévus à l'article 7).

Toute part sociale peut être désignée, individuellement, une "Part sociale" et ensemble, les "Parts sociales".

Les porteurs des Parts sociales sont désignés, individuellement, un "Associé" et ensemble, les "Associés".

Chaque Part sociale confère le droit à une voix lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des Associés.

La Société aura deux (2) Associés.

Art. 6. Droits de vote. Les porteurs de Parts sociales seront en droit de voter sur toutes questions mises aux voix des Associés, ou de les approuver. Excepté comme autrement requis par la loi ou par le Pacte d'associés, toute action ou tout consentement des Associés nécessitera l'accord positif de porteurs d'une majorité des Parts sociales émises.

Art. 7. La Société reconnaîtra uniquement un porteur par Part sociale. Les copropriétaires nommeront un représentant unique qui les représentera auprès de la Société.

Apports en Capital. À la constitution de la Société, chaque Associé procédera aux Apports en Capital prévus par le présent article 7. À réception de cet Apport en Capital, la Société confirmera par écrit à cet Associé que son engagement à procéder à cet Apport en Capital a été pleinement exécuté.

Apports en Capital supplémentaires.

(a) Les Associés conviennent individuellement de procéder, le 31 mai 2010, à un Apport en Capital supplémentaire pour la somme de cent vingt cinq mille dollars US (USD 125.000) chacun, conformément aux dispositions et conditions (y compris en relation avec l'émission de Parts sociales en relation avec tels Apports en Capital) qui seront approuvées par le Conseil de Gérance.

(b) Excepté comme stipulé par ailleurs dans le présent article 7, et dans le Pacte d'associés rien n'imposera à un Associé de procéder à un quelconque Apport en Capital supplémentaire; sous réserve néanmoins qu'aucun Apport en Capital supplémentaire, autre que ceux effectués conformément au présent article 7, ou le Pacte d'Associés ne sera autorisé sans l'accord préalable du Conseil de Gérance et de tous les Associés.

(c) Les Apports en Capital de nouveaux Associés et tout Apport en Capital supplémentaire d'Associés existants (dans la mesure permise par les présentes) seront consignés dans des annexes successives, chacune du type et dans la forme de l'annexe A du Pacte d'associés et chacune datée de manière à indiquer la date à laquelle ces Apports en Capital supplémentaires ou nouveaux prennent effet (sans autre action des Associés ou du Conseil de Gérance).

Transferts de parts sociales

Art. 8. Nouveaux Associés. Nulle personne (autre que PT et SG, conformément aux présentes) ne deviendra un Associé, à moins que le Conseil de Gérance et les Associés représentant au moins 75 % des Parts sociales émises de la Société ne donnent préalablement leur accord à cet égard conformément au droit en vigueur, un tel accord pouvant être donné ou refusé à leur entière discrétion et avec toutes dispositions et conditions dont ils conviendront, sous réserve que cet accord ne pourra être déraisonnablement refusé en liaison avec un Transfert exonéré (étant entendu que cet accord ne sera pas réputé déraisonnablement refusé si l'un ou l'autre de ces Associés détermine de bonne foi que ledit transfert est susceptible de compromettre les licences ou la capacité de cet Associé, de la Société ou de leurs Entités apparentées respectives à obtenir une licence, ou autrement l'expose à un risque réglementaire important, ou encore à des poursuites ou sanctions, sous réserve que son accord ne pourra par ailleurs être déraisonnablement refusé). Toute personne devenant Associé, y compris par l'acquisition de Parts sociales, en conséquence de l'exercice d'une option ou d'un bon de souscription pour l'achat de Parts sociales, ou en vertu d'une Émission autorisée ou d'un Transfert exonéré, signera un acte d'adhésion, conformément au Pacte d'associés, et exécutera tous autres documents que le Conseil de Gérance tiendra pour nécessaires ou souhaitables (y compris un avis juridique satisfaisant pour la Société, pour que le transfert, soit donne lieu à un enregistrement effectif, conformément au droit applicable en matière de valeurs mobilières, soit en soit exonéré).

Art. 9. Transfert des Parts sociales. Aucune Part sociale ne sera Transférée, que ce soit en totalité ou en partie, sauf conformément aux dispositions et conditions du présent article 9. Tout Transfert ou Transfert supposé effectué autrement que conformément au présent article 9 sera nul et non avenue, et sera dépourvu de validité et d'effets.

Art. 10. Retrait involontaire. Autrement que comme prévu par le présent article 10, sans délai lors d'un Retrait involontaire, le successeur de l'Associé sortant (le cas échéant) deviendra Associé et détiendra la totalité de ses Parts sociales avec la totalité des droits et sous réserve de toutes restrictions et limitations qui s'appliqueraient à ces Parts sociales si elles étaient toujours détenues par l'Associé sortant. Les successeurs ou ayants cause autorisés de l'Associé sortant seront en droit de recevoir toutes Distributions auxquelles cet Associé sortant aurait eu droit par ailleurs. Le droit de vote attaché aux Parts sociales de l'Associé sortant reviendra également à ce successeur ou ayant cause si (a) ledit successeur ou ayant cause satisfait aux conditions énumérées dans le présent article 10; et si (b) les Associés représentant au moins 75 % des Parts sociales émises de la Société donnent leur accord à l'octroi du droit de vote à ce successeur. Tout successeur et ayant cause sera réputé avoir expressément approuvé les dispositions des présents statuts et du Pacte d'associés, en avoir convenu et être lié par elles, par la signature d'un acte d'adhésion, conformément au Pacte d'associés, et reconnu par les Associés existants.

Art. 11. Transferts volontaires. Le Transfert de Parts sociales d'un Associé survenant autrement que par le Retrait involontaire de cet Associé est autorisé uniquement lorsque la totalité des dispositions et conditions ci-après sont respectées et remplies:

le Transfert constitue un Transfert exonéré ou il est préalablement approuvé par des Associés représentant au moins 75 % des Parts sociales de la Société émises, conformément au droit en vigueur;

un instrument écrit de cession, dûment signé et exécuté par l'Associé cédant et par le cessionnaire, satisfaisant, par la forme et sur le fond, le Conseil de Gérance, stipulant le Transfert des Parts sociales, le nom et l'adresse du cessionnaire et l'acceptation, l'adoption et l'approbation par lui de l'ensemble des dispositions du Pacte d'associés, ainsi que l'accord du cessionnaire pour exécuter la totalité des obligations cumulées en relation avec ses Parts sociales, sera remis à la Société, qui remettra, ou fera en sorte que soient remises, à chaque Associé, des copies de tels instruments écrits;

le cédant et le cessionnaire auront exécuté et attesté tous autres instruments que le Conseil de Gérance pourra tenir pour nécessaires ou souhaitables pour effectuer un tel Transfert; et

le cessionnaire ou l'Associé cédant auront payé toutes dépenses raisonnables de la Société en lien avec ce Transfert.

Distributions

Art. 12. Distributions de liquidités disponibles. Excepté comme prévu autrement dans le présent article 12, et excepté lorsque prohibée par le Pacte d'associés, le droit en vigueur, une convention de crédit, ou tout autre document ou instrument attestant de l'existence d'une dette en relation avec des fonds empruntés de la Société, la Société veillera à ce qu'une Distribution soit effectuée dans un délai de quarante cinq (45) jours suivant le terme de chaque trimestre comptable (ou plus fréquemment, s'il en est ainsi décidé par le Conseil de Gérance) de:

(i) toutes Liquidités disponibles, sur une base au prorata, aux Associés à la fin de la période concernée;

(ii) toutes Liquidités disponibles de Classe B, tel que définies dans le Pacte d'associés, sur une base au prorata, en accord avec les termes du Pacte d'associés;

(iii) toutes Liquidités disponibles de Classe C, tel que définies dans le Pacte d'associés, sur une base au prorata, en accord avec les termes du Pacte d'associés;

Dans le cas où la Société serait soumise à des restrictions légales quant à la distribution de Liquidités disponibles, ou bien où sa capacité à procéder à des Distributions serait limitée par la loi, les Associés conviennent qu'elle n'encourra aucune responsabilité, en vertu du Pacte d'associés, pour ne pas avoir procédé à la Distribution aux Associés de toutes Liquidités disponibles, dans la mesure où la Société en est ainsi empêchée par le droit en vigueur.

Art. 13. Distributions par des Filiales. La Société fera en sorte que toutes ses Filiales directes lui distribuent, et que ses Filiales directes fassent en sorte que leurs propres Filiales leur distribuent, excepté dans la mesure où le droit en vigueur, une convention de crédit, ou tout autre document ou instrument attestant de l'existence d'une dette en relation avec des fonds empruntés d'une telle Filiale l'interdit, toutes liquidités susceptibles d'être nécessaires pour que la Société procède aux Distributions requises par l'article 12. Dans le cas où une telle Filiale serait empêchée par la loi de distribuer les liquidités à la Société ou à une autre Filiale, la Société n'encourra aucune responsabilité, en vertu du Pacte d'associés, pour ne pas avoir pourvu à la distribution de liquidités par ses Filiales, dans la mesure où cette Filiale en est ainsi empêchée par le droit en vigueur.

C. Direction

Art. 14. Autorité du Conseil de Gérance. La gestion d'ensemble et le contrôle de la Société seront exercés par le Conseil de Gérance, qui prendra toutes les décisions et qui est autorisé, sous réserve des dispositions du Pacte d'associés, à prendre toute mesure, de quelque nature que ce soit, et à faire toute et chaque chose qu'il tient raisonnablement pour nécessaire en lien avec l'objet de la Société (le "Conseil de Gérance"). Le Conseil de Gérance peut seulement déléguer une autorité à des dirigeants nommés conformément aux dispositions du présent article 14, sous réserve néanmoins que, par un vote positif d'au moins quatre (4) des six (6) Gérants (ou, si applicable cinq (5) des huit (8)), cette délégation d'autorité sera révoquée, et l'autorité en cause reviendra au Conseil de Gérance.

Dirigeants.

Le Conseil de Gérance (agissant comme prévu ci-après) peut nommer des dirigeants de la Société (y compris le Président Directeur Général et le Directeur financier) qui agiront à tout moment conformément aux dispositions du Pacte d'associés et aux instructions du Conseil de Gérance. Les dirigeants de la Société ne prendront aucune mesure nécessitant spécifiquement l'accord (i) des Associés ou (ii) du Conseil de Gérance, sans avoir préalablement obtenu celui-ci. Si un dirigeant omet de se conformer à l'une ou l'autre de ces conditions, le Conseil de Gérance peut, par un vote positif d'au moins quatre (4) des six (6) Gérants (ou, si applicable cinq (5) des huit (8)), révoquer l'intéressé et nommer un nouveau dirigeant, telle nomination prenant effet immédiatement lors de notification au dirigeant concerné.

Art. 15. Conseil de Gérance. Jusqu'à ce que les dispositions du présent article 15 cessent d'être en vigueur, comme prévu par les présentes, chaque Associé exercera les droits de vote, ou fera en sorte que soient exercés les droits de vote, de toutes Parts sociales avec droit de vote et autres titres avec droit de vote de la Société dont un tel Associé possède la propriété réelle ou dont il contrôle le droit de vote, et prendra toutes mesures nécessaires ou souhaitables en sa capacité (que ce soit en qualité d'Associé ou autrement, y compris la présence aux assemblées générales, en personne ou représenté par fondé de pouvoir, dans le but d'obtenir un quorum, et la signature de consentements écrits au lieu d'assemblées générales), et la Société prendra toutes mesures nécessaires ou souhaitables en sa capacité (y compris la

convocation de réunions spéciales du Conseil de Gérance ou d'Assemblées Générales Extraordinaires des Associés), de sorte que:

le nombre de gérants constituant l'ensemble du Conseil de Gérance soit le nombre de personnes en droit d'être désignées pour servir au sein du Conseil de Gérance, conformément aux dispositions suivantes (ces personnes étant les désignées les "Gérants"):

trois (3) personnes seront proposées par PT pour leur nomination en tant que membres du Conseil de Gérance de la Société (les "Gérants PT");

trois (3) personnes seront proposées par SG pour leur nomination en tant que membres du Conseil de Gérance de la Société (les "Gérants SG");

dans le cas où les Associés le décideraient par écrit, tel que permis dans le Pacte d'associés, PT et SG pourront chacun proposer pour sa nomination en tant que membre du Conseil de Gérance de la Société une (1) personne supplémentaire chacun, et ces personnes deviendront, après leur nomination, Gérant PT et Gérant SG respectivement;

le Conseil de Gérance nommera annuellement un des Gérants en qualité de Président du Conseil (le "Président"), et ses responsabilités incluront la présidence de toutes les assemblées générales des Associés et des réunions du Conseil de Gérance, ainsi que la conduite d'autres affaires administratives susceptibles d'être raisonnablement demandées, conformément aux instructions du Conseil de Gérance. Le Président sera, alternativement et annuellement, un Gérant PT et un Gérant SG. Nonobstant ce qui précède, ce Président sera révocable ad nutum (en sa qualité de Président, mais non en celle de Gérant) par un vote positif à cet effet d'au moins quatre (4) des six (6) Gérants (ou, si applicable cinq (5) des huit (8)).

Lors de réunions du Conseil de Gérance, quatre (4) des six (6) Gérants (ou, si applicable cinq (5) des huit (8)), constitueront un quorum pour l'expédition d'affaires. À moins que le Pacte d'associés ne prévoie le contraire, toutes actions du Conseil de Gérance (y compris celles auxquelles il est fait référence dans l'article 15, nécessiteront l'accord d'au moins quatre (4) des six (6) Gérants (ou, si applicable cinq (5) des huit (8)). Les Gérants seront autorisés à voter par consentement écrit et pourront donner procuration à un autre Gérant; sous réserve que tous les Gérants reçoivent une notification écrite, avec un préavis d'au moins deux (2) jours ouvrables avant ce vote, avec toutes informations raisonnablement afférentes à ce vote, à moins que la totalité des Gérants y renonce. Des réunions du Conseil de Gérance peuvent être convoquées, par convocation écrite, par tout Gérant, avec un préavis d'au moins trois (3) jours ouvrables, à moins que la totalité des Gérants y renonce.

Nonobstant toutes dispositions contraires des clauses (ii) et (iv) de l'article 15, la compétence requise pour débattre de tous les actes du Conseil de Gérance ci-après en vertu de la présente clause (iii) et en décider, appartiendra exclusivement aux Gérants dont la nomination aura été proposée par PT, et tous les Gérants dont la nomination aura été proposée par SG seront réputés être impliqués par un conflit d'intérêts à cet égard, et ils s'abstiendront d'en discuter et de contribuer à l'adoption ou au rejet de quelque résolution que ce soit en relation avec celle-ci:

la cession à SG, ou à l'une ou l'autre de ses Entités apparentées, d'actifs de la Société;

toute fusion ou consolidation de la Société, ou de toute Filiale de celle-ci, avec SG ou une Entité apparentée de SG, ou l'acquisition par la Société ou une Filiale de celle-ci de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs ou titres participatifs de SG ou d'une Entité apparentée de SG; et

la signature (ou la modification) de toute convention entre la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales, d'une part, et SG ou une Entité apparentée de SG, d'autre part.

Nonobstant toutes dispositions contraires des clauses (ii) et (iii) de l'article 15, la compétence requise pour débattre de tous les actes du Conseil de Gérance ci-après en vertu de la présente clause (iv) et en décider appartiendra exclusivement aux Gérants dont la nomination aura été proposée par SG, et tous les Gérants dont la nomination aura été proposée par PT seront réputés être impliqués par un conflit d'intérêts à cet égard, et ils s'abstiendront d'en discuter et de contribuer à l'adoption ou au rejet de quelque résolution que ce soit en relation avec celle-ci:

la cession à PT, ou à l'une ou l'autre de ses Entités apparentées, d'actifs de la Société;

toute fusion ou consolidation de la Société, ou de toute Filiale de celle-ci, avec PT ou une Entité apparentée de PT, ou l'acquisition par la Société ou une Filiale de celle-ci de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs ou titres participatifs de PT ou d'une Entité apparentée de PT; et

la signature (ou la modification) de toute convention entre la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales, d'une part, et PT ou une Entité apparentée de PT, d'autre part.

Nonobstant toute disposition contraire dans le Pacte d'associés, dans les Documents de transaction ou dans toute autre convention entre PT et SG (excepté, pour éviter toute ambiguïté, comme prévu par l'article 19), et dans toute la mesure permise par la loi, le Conseil de Gérance et les Associés s'abstiendront de toute action ou de toute résolution, dont le résultat sera, directement ou indirectement, à ce jour ou à l'avenir, effectivement ou éventuellement, et que SG ou PT en ait, ou non, le contrôle, de faire en sorte que PT ou SG (ainsi que leurs Entités apparentées respectives) (a) cessent de détenir, en qualité de propriétaire réel, au moins 50 % des Parts sociales émises de la Société, sur une base pleinement diluée, telle que convertie; ou (b) cessent de disposer du pouvoir de proposer la moitié des personnes devant être nommées en qualité de membres du Conseil de Gérance de la Société, à moins que, dans chacun de ces cas, au moins quatre (4) des six (6) Gérants (ou, si applicable cinq (5) des huit (8)) et des Associés détenant au moins 75 % des

Parts sociales émises n'aient donné, par écrit, leur accord à cet égard, et si un tel accord a été donné (étant entendu que cet accord peut être donné ou refusé, à l'entière discrétion de l'Associé ou Gérant), uniquement conformément aux dispositions et conditions de cet accord et du Pacte d'associés, et sous réserve de celles-ci.

Nonobstant toutes dispositions contraires du Pacte d'associés (mais sous réserve toujours des dispositions des clauses (i), (ii), (iii), (iv) et (v) de l'article 15) l'autorité requise pour accomplir la totalité des actions suivantes ne peut être déléguée et nécessitera l'accord écrit préalable du Conseil de Gérance (étant entendu que celui-ci n'exonère pas la Société de l'obligation lui incombant d'obtenir l'accord des Associés lorsque, en vertu du droit en vigueur, des présents statuts, tels que modifiés à un moment donné, ou les Documents de transaction, ces actions requièrent l'accord des Associés):

toute modification du Pacte d'associés, y compris (i) toute augmentation ou réduction des effectifs du Conseil de Gérance ou de la composition de celui-ci, ou une modification de la composition de l'un ou l'autre (autre qu'une modification de cette composition dans la mesure prévue par les clauses (i), (viii) ou (ix) du présent article 15); ou (ii) toute modification des droits de vote des Gérants ou de l'un ou l'autre des Documents de transaction;

l'adoption d'un business plan, ou toute modification d'un business plan, ainsi que l'adoption d'un budget annuel pour la Société et pour ses Filiales (le "Budget") et sa modification;

l'adoption d'un Programme de conformité et sa modification;

toute modification importante de l'objet ou de l'orientation fondamentale de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales, et l'adoption d'un objet ou l'exercice d'une activité autre que ceux prévus par l'article 2;

toute conclusion, par la Société ou par l'une ou l'autre de ses Filiales, d'un contrat de sous-licence ou autre avec un Client cible (ou sa modification);

l'institution, la poursuite ou le règlement d'une action, requête, demande ou instance, d'un contentieux ou de toute autre procédure judiciaire (y compris toute procédure d'arbitrage ou administrative) par la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales, et la défense à cet égard;

l'autorisation ou la mise en œuvre de toute Distribution (autre qu'une Distribution devant être effectuée en vertu de l'article 12);

l'autorisation ou l'acceptation d'Apports en Capital supplémentaires, ou l'augmentation du nombre autorisé de Parts sociales, ou leur émission (y compris toute Émission autorisée);

toutes dépenses supportées par la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales, autres que celles prévues par un business plan ou budget;

la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales;

toute fusion ou toute consolidation de la Société avec une autre personne, et toute fusion ou toute consolidation d'une Filiale de la Société avec une autre personne, ou l'acquisition par la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales, de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs ou du capital social de toute autre personne;

l'établissement ou la modification de toutes politiques fiscales importantes de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales, ou l'adoption de politiques, principes ou procédures comptables de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales, ou leur modification de manière importante, excepté comme requis par les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) ou ainsi que recommandé par écrit par les commissaires aux comptes de la Société;

tout prêt ou toute autre extension de crédit, par la Société ou par l'une ou l'autre de ses Filiales, à un Associé ou à toute autre personne (autre qu'une extension de crédit dans le cours normal de l'activité); ou tout engagement ou toute garantie d'engagement en relation avec des fonds empruntés par la Société ou par l'une ou l'autre de ses Filiales;

(A) toute attribution par la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales au bénéfice de créanciers; (B) tout dépôt, par la Société ou par l'une ou l'autre de ses Filiales, d'une demande volontaire de mise en faillite, ou d'une demande ou réponse dans le but d'obtenir pour elle-même une restructuration, un concordat, une composition, un réajustement, une liquidation, une dissolution ou toute autre mesure de redressement similaire en vertu de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou tout dépôt, par la Société ou par l'une ou l'autre de ses Filiales, d'une réponse ou d'un autre acte de plaidoirie admettant ou omettant de contester les allégations importantes d'une demande instituée à son encontre dans une procédure de cette nature; (C) la demande, l'acceptation ou l'approbation de la nomination d'un curateur, gérant, liquidateur de la personne, de la totalité ou d'une part importante de ses biens; ou (D) ayant pour effet de restructurer la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales (ou, en relation avec ce qui précède, leur équivalent dans tout pays ou territoire concerné);

la création ou l'acquisition par la Société ou par l'une ou l'autre de ses Filiales d'une Filiale de la Société ou de toute Filiale, ou la création, par la Société ou une Filiale, d'une filiale commune ou d'une association avec une autre personne;

toute contribution politique de la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales;

toute autre action ou affaire qui, en vertu du Pacte d'associés, doit être approuvé par le Conseil de Gérance; et

l'autorisation ou la signature de toute convention en relation avec l'un ou l'autre des aspects ci-dessus.

Le Conseil de Gérance peut, à tout moment, constituer et réunir des comités du Conseil de Gérance, tels que, par exemple, un comité des vérifications et un comité des rémunérations; sous réserve néanmoins que l'existence d'un tel comité et les pouvoirs dont il disposera seront conformes au droit en vigueur et au Pacte d'associés; et sous réserve en

autre que tout comité de ce type sera constitué de Gérants, et comptera un nombre égal de Gérants PT et de Gérants SG.

La révocation (avec ou sans motif), du Conseil de Gérance ou de tout comité de celui-ci, d'un Gérant proposé pour nomination, ou à titre de remplacement en vertu des présentes, par un Associé sera décidée par l'assemblée générale des Associés, uniquement sur demande écrite de cet Associé.

Si l'un ou l'autre des Gérants nommés en vertu des présentes sur proposition d'un Associé cesse, pour quelque motif que ce soit, d'être membre du Conseil de Gérance (ou de tout comité de celui-ci) durant son mandat, la vacance en résultant sera comblée par un représentant dont la nomination sera proposée par ce même Associé, conformément aux présentes, avec l'accord des autres Associés, tel accord ne pouvant être déraisonnablement refusé, retardé ni soumis à condition (étant entendu que cet accord (ou son refus) par ces autres Associés sera communiqué à l'Associé ayant proposé cette nomination au plus tard sept (7) jours à compter de la date à laquelle a été demandé l'accord des autres Associés), la décision à cet égard étant prise par l'assemblée générale des Associés, sur demande écrite de l'Associé concerné.

Le Conseil de Gérance se réunira régulièrement, au moins trimestriellement (sauf accord contraire de l'ensemble des Gérants, et sous réserve des dispositions et conditions de cet accord); il fixera les heures, dates, lieux et conditions de convocation requises de ses réunions, et adoptera des règles ou procédures qui ne sont pas autrement incompatibles avec les dispositions du Pacte d'associés. Les réunions du Conseil de Gérance peuvent avoir lieu par conférence téléphonique ou visioconférence.

Les personnes servant au sein du Conseil de Gérance ou d'un comité de celui-ci seront également membres du conseil d'administration ou de tout organe similaire (et de tout comité de celui-ci) d'une filiale de la Société; (B) feront en sorte que les membres de tels conseils d'administration ou organes similaires disposent des mêmes droits de vote que ceux prévus par les présentes pour les membres du Conseil de Gérance; et (C) ne pourront être approuvées ni changées sans l'accord unanime des Gérants.

La Société paiera les débours raisonnables supportés par chaque membre du Conseil de Gérance en relation avec ses obligations en qualité de membre de celui-ci, et notamment la présence aux réunions du Conseil de Gérance ou de tout comité de celui-ci, mais uniquement conformément à une politique de remboursement de dépenses de gérant approuvée par avance par le Conseil de Gérance, ainsi que celle-ci pourra être modifiée, à tout moment, avec l'accord du Conseil de Gérance. Pour éviter toute ambiguïté, aucun des membres du Conseil de Gérance ne recevra quelque rémunération que ce soit en contrepartie de ses fonctions en cette qualité.

La Société maintiendra une couverture d'assurance responsabilité des gérants et dirigeants pour les membres du Conseil de Gérance et d'autres dirigeants de la Société et de ses Filiales, ainsi que déterminé par le Conseil de Gérance, et pour des montants satisfaisants pour celui-ci.

Signature d'instruments ou de documents. Le Conseil de Gérance aura le pouvoir d'autoriser tout dirigeant de la Société, ou toute autre personne, à exécuter et à signer au nom et pour le compte de la Société tout document devant être signé par celle-ci en relation avec une affaire la concernant.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) gérants desquels un (1) sera un gérant SG et un (1) sera un gérant PT ou par la signature de toute personne valablement autorisée à représenter la Société dans les limites d'une telle autorisation.

Art. 16. Fonds de la Société. La Société disposera d'un ou de plusieurs comptes bancaires auprès de banques ou d'associations d'épargne et de crédit dont la note de solvabilité S&P sera d'au moins A-. Des retraits à partir de ce ou ces comptes seront effectués sous signature de toute(s) personne(s) désignée(s) à cet effet par le Conseil de Gérance. Les actifs de la Société ne seront en aucun cas confondus avec ceux d'une autre personne. Des fonds de la Société seront investis, comme déterminé par le Conseil de Gérance en général ou dans des cas particuliers, en compte du marché monétaire (ou sur un compte comparable) auprès d'une banque dont la note de solvabilité S&P sera d'au moins A-. La gestion des comptes constituant le portefeuille d'investissement de la Société sera soumise à la supervision et à l'accord du Conseil de gérance.

Art. 17. Impasse. Si le Conseil de Gérance n'est pas en mesure d'approuver une question dont il est saisi pour accord en vertu du Pacte d'associés, dans des circonstances dans lesquelles les Gestionnaires proposant une mesure ou une décision déterminent que cette mesure ou décision proposée est nécessaire à la poursuite effective de l'activité de la Société, sur notification écrite de cette conclusion (une "Notification d'Impasse du Conseil de Gérance") communiquées par les Gérants auteurs de la proposition aux autres Gérants, les Gérants seront réputés être parvenus à une impasse (une "Impasse du Conseil de Gérance"). Lorsque, après des efforts raisonnables, les Gérants ne sont pas en mesure de sortir de cette Impasse du Conseil de Gérance dans un délai de dix (10) jours de la réception d'une Notification d'Impasse du Conseil de Gérance, la question sera, dans le seul but de régler le problème à l'origine de l'Impasse du Conseil de Gérance, soumise pour règlement dans les conditions définies dans le Pacte d'associés.

Lorsque les Associés ne sont pas en mesure d'approuver une question dont ils sont saisis pour accord en vertu du Pacte d'associés (y compris dans le cas d'une affaire à l'origine d'une Impasse du Conseil de Gérance soumise pour résolution conformément aux conditions définies dans le Pacte d'associés) sur notification écrite de cette conclusion communiquée par les Associés auteur de la proposition aux autres Associés, les Associés seront réputés être parvenus

à une impasse (une "Impasse des Associés"). Les Associés mettront en œuvre des efforts raisonnables pour trouver une issue à l'Impasse des Associés.

Lorsqu'une Impasse du Conseil de Gérance ou une Impasse des Associés n'est pas réglée comme prévu ci-dessus, la résolution ou décision soumise pour adoption au Conseil de Gérance ou aux Associés sera réputée rejetée. Dans le cadre de leur participation équilibrée à la Société, les Associés reconnaissent la possibilité de cette impasse, et une Impasse du Conseil de Gérance ou une Impasse des Associés ne constituera en aucun cas une cause d'action de l'une des parties à rencontre de l'autre, non plus qu'un fondement juridique susceptible d'entraîner la dissolution de la Société en vertu du droit en vigueur ou la mise en œuvre de celle-ci.

D. Assemblées générales des associés

Art. 18. Chaque Associé peut participer à des décisions collectives, indépendamment du nombre de Parts sociales qu'il possède. Chaque Associé a droit à autant de voix qu'il détient ou représente de Parts sociales.

L'assemblée générale des Associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et les présents statuts. À moins qu'une majorité qualifiée ne soit prévue par les présentes, des décisions collectives sont valides uniquement dans la mesure où elles ont été adoptées par des Associés possédant plus de la moitié du capital social.

Les Associés ne peuvent modifier la nationalité de la Société autrement que par consentement unanime. À moins qu'une convention susceptible d'être faite, à un moment ou à un autre, entre les Associés, n'en dispose autrement, toute autre modification des statuts requiert l'accord (i) d'une majorité d'Associés (ii) représentant au moins trois quarts du capital social.

Responsabilité limitée des Associés. Dans la mesure où il n'est pas considéré, en vertu de la Loi, comme un dirigeant de fait, aucun Associé n'encourra quelque responsabilité personnelle que ce soit, envers la Société ou envers l'une ou l'autre de ses Filiales, envers l'un ou l'autre des Associés ou envers les créanciers de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales, en relation avec les dettes, obligations et responsabilités de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales, ou de l'une ou l'autre de ses pertes, au-delà (a) du montant de son Apport en Capital tel qu'indiqué dans l'article 7 et de tout autre Apport en Capital; et (b) du montant de toutes distributions qui lui auront été versées à tort. Aucun Associé n'encourra quelque responsabilité personnelle que ce soit envers les créanciers de la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales, en relation avec les dettes, obligations et responsabilités de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales, ou de l'une ou l'autre de ses pertes. Les dettes, obligations et responsabilités de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales, qu'elles soient d'origine contractuelle, quasi-délictuelle ou autre, seront exclusivement les dettes, obligations et responsabilités de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales, respectivement, et aucun Associé ne sera obligé, à titre personnel, en liaison avec telles dettes, obligations et responsabilités de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales du seul fait de sa qualité d'Associé. Le non-respect, par la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales, de formalités ou obligations en relation avec l'exercice de ses pouvoirs ou la gestion de son activité ou de ses affaires, conformément au Pacte d'associés ou au droit en vigueur, ou autrement, ne constituera pas un fondement de la responsabilité personnelle de l'un ou l'autre des Associés au titre de dette de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales.

Art. 19. Droits afférents à des options de vente et d'achat. À la résiliation du Pacte d'associés par PT ou SG, conformément aux dispositions pertinentes du Pacte d'associés, l'Associé procédant à la résiliation pourra, à son gré (i) exiger que l'Associé non-qui résilie achète, contre espèces, la totalité des Parts sociales de l'Associé qui résilie (l'"Option de vente"); ou (ii) acheter contre espèces à l'Associé non-qui résilie la totalité des Parts sociales de cette dernière Option d'achat", sous réserve des dispositions et conditions du Pacte d'associés.

Une Option de vente ou d'achat peut être exercée uniquement par signification d'une notification écrite par l'Associé qui résilie à l'Associé non-qui résilie dans un délai de sept (7) jours de la date d'effet de la résiliation du pacte d'associés (la "Notification d'option de vente/d'achat"), telle date d'effet étant la date à laquelle l'Associé qui résilie notifie son intention de résilier le Pacte d'associés conformément aux dispositions du Pacte d'associés.

(i) Le prix d'achat payable pour les Parts sociales concernées sera un montant en espèces correspondant à la juste valeur de marché (telle que déterminée ci-après) (le "Prix d'option de vente/d'achat") et payable en dollars des États-Unis. En cas de Résiliation pour rupture (telle que définie dans le Pacte d'associés), sans limiter de quelque manière ou dans quelque mesure que ce soit le droit de l'Associé qui résilie à indemnisation en conséquence de la rupture imputable à l'autre Associé, le prix d'achat payable pour les Parts sociales concernées sera un montant en espèces calculé comme suit: (A) si la partie défaillante est le vendeur des Parts sociales concernées (c'est-à-dire, si une Option d'achat a été exercée à son encontre), ce montant sera le plus faible des suivants: (x) 50 % (cinquante pour cent) du Prix d'option de vente/d'achat; ou (y) le résultat de la déduction du Prix d'option de vente/d'achat de tous dommages, tout préjudice, tous coûts et toutes dépenses supportés par l'Associé qui résilie en conséquence de la rupture en question; et (B) si l'Associé défaillant est l'acheteur des Parts sociales concernées (c'est-à-dire, si une Option de vente a été exercée à son encontre), ce montant sera le plus élevé des suivants: (x) 150% (cent cinquante pour cent) du Prix d'option de vente/d'achat, ou (y) le résultat de l'ajout au Prix d'option de vente/d'achat de tous dommages, tout préjudice, tous coûts et toutes dépenses supportés par l'Associé qui résilie en conséquence de la rupture en question.

(ii) La bonne foi de la détermination du Prix d'option de vente/d'achat par l'Associé qui résilie sera indiqué dans la Notification d'option de vente/d'achat. Si l'Associé non-qui résilie est en désaccord avec le Prix d'option de vente/d'achat déterminé par l'Associé qui résilie, l'Associé non-qui résilie enverra une notification d'opposition à l'Associé qui résilie

pas plus tard que quatorze (14) jours ouvrables suivant sa réception de la Notification d'option de vente/d'achat (l'"Option"). Si l'Associé non-qui résilie échoue à s'opposer dans les temps au Prix d'option de vente/d'achat tel que déterminé par l'Associé qui résilie, les Parts sociales concernées seront vendues ou achetées (selon le cas) par l'Associé non-qui résilie à ce prix d'option de vente/d'achat.

(iii) Toute Opposition notifiée à temps ci-dessous par l'Associé non-qui résilie par lequel l'Associé non-qui résilie et l'Associé qui résilie n'arrivent pas à résoudre dans le délai de quatorze (14) Jours Ouvrables à partir de l'Opposition, sera résolue par un expert tel que déterminé dans le Pacte d'associés. Le rôle de l'expert sera limitée à la détermination du Juste Prix de marché, mais un tel expert ne pourra pas déterminer un montant supérieur au montant le plus élevé entre les montants déterminés dans la Notification d'option de vente/d'achat et l'Opposition. Dans la détermination le Juste Prix de marché, l'expert sera chargé d'utiliser tous efforts raisonnables pour accomplir ses services dans les trente (30) jours suivant sa nomination ou, si une requête pour dommage suite à une Résiliation pour Manquement est faite, dans les quatre-vingt-dix (90) jours de sa nomination. La détermination du Juste Prix de marché et, si applicable, le montant des dommages pour manquement par l'expert sera par écrit, définitif et déterminant pour les Associés.

Dans un délai de dix (10) jours de la détermination définitive de la Juste valeur de marché conformément au présent article et, le cas échéant, du montant des dommages (conformément aux dispositions de la clause (c)(ii) ci-dessus), l'Associé qui résilie adressera à l'Associé non-qui résilie une notification écrite (la "Notification") pour indiquer si l'Associé qui résilie exerce, ou non, l'Option de vente ou l'Option d'achat. Une fois une Notification effectuée, l'effet de celle-ci est celui d'un contrat automatique, irrévocable et contraignant, pour l'Associé qui résilie, l'obligeant soit à vendre (dans le cas d'une Option de vente), soit à acheter (s'agissant d'une Option d'achat), ainsi qu'indiqué par l'Associé qui résilie dans la Notification, les Parts sociales concernées, franchises et libres de tous privilèges ou droits grevant, et conformément aux dispositions et conditions du présent article, ainsi qu'à toutes autres dispositions et conditions que les Associés approuveront d'un commun accord, ou comme raisonnablement requis pour l'exécution du transfert de ces Parts sociales, conformément au présent article 19. Dans un délai de cinq (5) jours de la signification de cette Notification, l'Associé acheteur versera à l'Associé vendeur, par virement électronique, en fonds immédiatement disponibles, en dollar des États-Unis, sur tout compte que l'Associé vendeur notifiera par écrit à l'Associé acheteur, le montant du Prix d'option de vente/d'achat (tel qu'ajusté en vertu de la clause (c)(i) ci-dessus, en cas de Résiliation pour rupture de contrat) ainsi déterminé, et l'Associé vendeur transférera et livrera également à l'Associé acheteur les Parts sociales concernées faisant l'objet de l'Option de vente ou de l'Option d'achat, franchises et libres de tous privilèges ou droits grevant; sous réserve que, si de l'avis raisonnable de chaque Associé, la consommation de l'Option de vente ou de l'Option d'achat, selon le cas (y compris ce paiement ou la réception du Prix d'option de vente/d'achat, ou ce transfert et la livraison des Parts sociales concernées) aurait pour conséquence le fait que l'Associé ou l'une ou l'autre de ses Entités apparentées respectives contreviendrait à l'une ou l'autre des conditions d'une convention de crédit ou d'un autre document ou instrument attestant de l'existence d'une dette au titre de fonds empruntés, auquel cet Associé ou cette Entité apparentée est partie, ledit Associé peut reporter la consommation de l'Option de vente ou de l'Option d'achat par notification écrite à l'autre Associé signifiée dans un délai de cinq (5) jours de la signification de la Notification, et le cas échéant, le montant des dommages (conformément aux dispositions de la clause (c)(ii) ci-dessus), jusqu'à la première des dates suivantes: (i) dix (10) jours après que cet Associé a obtenu des modifications ou renoncations nécessaires de la convention de crédit ou de l'autre document ou instrument pertinent, permettant la consommation de l'Option de vente ou de l'Option d'achat, selon le cas; et (ii) six (6) mois à compter de la détermination de la Juste valeur de marché et, le cas échéant, le montant des dommages (conformément aux dispositions de la clause (c)(i) ci-dessus).

Au paiement du Prix d'option de vente/d'achat (tel qu'ajusté conformément aux dispositions de la clause (c)(i) ci-dessus en cas de Résiliation pour rupture), l'Associé acheteur deviendra le propriétaire légal et réel des Parts sociales achetées, ainsi que de tous droits à cet égard ou s'y rapportant, et l'Associé acheteur sera en droit de faire en sorte que la Société transfère à son nom les Parts sociales ainsi achetées par lui. En liaison avec cette transaction, les Associés prendront toutes mesures et feront tous documents et instruments raisonnablement nécessaires à l'exécution de cette transaction.

En cas de Résiliation pour infraction majeure ou de Résiliation pour événement de conformité important (tel que défini dans le Pacte d'associés), l'Associé qui résilie peut, à son gré, payer tous montants dus à l'Associé non-qui résilie conformément au présent article à un agent payeur tiers (qui peut être situé dans un pays du monde autre qu'un État assujéti aux restrictions de l'Office de contrôle des actifs étrangers (Office of Foreign Asset Control) du ministère des finances des États-Unis (United States Department of Treasury)) du choix de l'Associé non-qui résilie et raisonnablement acceptable pour l'Associé qui résilie (l'"Agent payeur"), ledit Agent payeur assurant la réception de ces montants conformément à un contrat d'agent payeur distinct, raisonnablement acceptable pour les parties, qui prévoira que l'Agent payeur versera ces montants à l'Associé non-qui résilie uniquement lorsqu'il aura été établi par l'Agent payeur que le versement de ces montants ne contreviendra pas à la législation en vigueur en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, ou lorsque l'Associé non-qui résilie obtiendra, dans le pays ou le territoire dans lequel est domicilié l'Agent payeur, un jugement déclaratoire autorisant le versement de ces sommes. Les coûts raisonnables de l'Agent payeur seront supportés par l'Associé qui résilie.

E. Exercice comptable - Comptes annuels - Distribution des bénéfices

Art. 20. Rapports, (a) Au plus tard quarante cinq (45) jours après la fin de chaque Exercice comptable, la Société préparera, et enverra à chaque Associé, le bilan comptable vérifié de la Société et de ses Filiales à la fin de cet exercice,

ainsi que des états des résultats d'exploitation vérifiés, des états des variations du capital des Associés et de la trésorerie de la Société et de chaque Filiale pour cet exercice. Tous seront établis sur une base consolidée, conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) (conjointement avec les rapports de la situation de trésorerie disponible de tel trimestre conformément aux termes du Pacte d'associés), (a) Au plus tard vingt cinq (25) jours après la fin de chacun des trois premiers trimestres de chaque Exercice comptable, la Société préparera, et enverra à chaque Associé, le bilan comptable de la Société et de ses Filiales à la fin de ce trimestre comptable, ainsi que des états des résultats d'exploitation vérifiés, des états des variations du capital des Associés et de la trésorerie de la Société et de chaque Filiale pour ce trimestre comptable. Tous seront établis sur une base consolidée, conformément aux IFRS (conjointement avec les rapports de la situation de trésorerie disponible de tel trimestre conformément aux termes du Pacte d'associés). Dans un délai de quatre vingt dix (90) jours du terme de chaque Exercice comptable, ou sans délai par la suite, dès que cette information deviendra disponible, la Société enverra à chaque personne ayant eu la qualité d'Associé à un moment ou à un autre au cours de l'exercice ayant pris fin alors, toutes informations fiscales relatives à la Société que celle-ci considérera comme nécessaires à la préparation par cette personne de ses déclarations de revenu et de toutes autres déclarations à caractère fiscal; sous réserve néanmoins que, si ces informations ne sont pas immédiatement disponibles, la Société communiquera à chaque personne une estimation de bonne foi des informations requises.

(b) Au plus tard quinze (15) jours après le terme de chaque mois civil, la Société adressera un rapport mensuel au Conseil de gérance. Le contenu de ces rapports mensuels sera défini par le Conseil de gérance au début de chaque Exercice comptable et pourra être modifié en conséquence par le Conseil de gérance.

L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société. Chaque associé peut prendre communication au siège social de cet inventaire et du bilan.

Chaque année, cinq pour cent (5%) sont prélevés sur le bénéfice net pour la constitution d'une réserve jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition des Associés.

Le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 21. Dissolution. La Société sera dissoute uniquement à la survenue d'un Événement de dissolution.

Art. 22. Nomination d'un agent liquidateur. Si la Société est dissoute suite à un Événement de dissolution, la personne désignée à cet effet par les Associés agira en qualité de liquidateur de la Société ("Agent liquidateur").

Art. 23. Cessation d'activité et liquidation. En cas de dissolution de la Société suite à un Événement de dissolution, l'Agent liquidateur commencera la procédure de cessation d'activité et de liquidation des affaires de la Société. L'Agent liquidateur conduira la procédure de cessation d'activité et de liquidation de manière aussi diligente que possible en pratique. L'Agent liquidateur sera en droit de recevoir, au titre de ses services, une rémunération raisonnable et conforme aux usages. L'Agent liquidateur peut démissionner à n'importe quel moment, par préavis écrit de quinze (15) jours, et peut être révoqué à tout moment par le Conseil de Gérance. L'Agent liquidateur disposera, et il pourra les exercer sans autre autorisation ni consentement des parties aux présentes ou de leur représentants légaux ou ayants cause, de tous pouvoirs (y compris le droit de vendre, de transférer ou de céder des biens, et d'en disposer) dans la mesure requise ou souhaitable, de l'avis de l'Agent liquidateur, pour permettre à celui-ci d'exercer ses fonctions et d'exécuter les obligations lui incombant en cette qualité, pour cette période, et au cours de celle-ci, comme raisonnablement requis, de l'avis de l'Agent liquidateur, pour mener à bien la cessation d'activité, la liquidation et la dissolution de la Société, conformément aux présentes. En cas de dissolution de la Société suite à un Événement de dissolution, l'Agent liquidateur pourra, à sa discrétion, et en lieu et place de distribution aux Associés de capital en espèces, distribuer ce capital en nature, ou partiellement en nature et partiellement en espèces. Dans un délai de quatre vingt dix (90) jours de la distribution finale des actifs de la Société, l'Agent liquidateur fera en sorte que soient préparés et communiqués à chaque Associé une comptabilité finale de la Société.

Art. 24. Ordre de distribution. En cas de dissolution de la Société suite à un

Événement de dissolution, l'Agent liquidateur comptabilisera la totalité des éléments de passif et des biens de la Société, et les biens de la Société seront liquidés aussi promptement que possible pour en obtenir leur juste valeur, et les produits de liquidation, dans la mesure où ils suffiront pour cela, seront (sous réserve toujours du droit en vigueur) employés et répartis dans l'ordre de priorité suivant:

premièrement, aux créanciers, y compris les Associés (dans la mesure où ils ont la qualité de créanciers) de la Société, pour le paiement d'éléments de passif impayés de la Société, dans la mesure requise par la loi, ou en vertu de conventions avec ces créanciers;

deuxièmement, après paiement ou constitution d'une provision pour le paiement de toutes dettes et de tous éléments de passif de la Société, ainsi que de toutes dépenses de liquidation, l'Agent de liquidation peut constituer, pour une période n'excédant pas deux ans, des réserves en espèces telles que l'Agent liquidateur pourra considérer comme raisonnablement nécessaires à la couverture de toutes obligations ou de tous éléments de passif éventuels ou imprévus de la Société;

puis, tous actifs restants disponibles pour distribution aux Associés seront répartis entre eux au prorata.

Art. 25. Distribution en nature. Si l'Agent liquidateur distribue les biens de la Société, ou une partie d'entre eux, en nature, les Associés accepteront des intérêts en relation avec le bien, sous réserve du passif afférent, en compensation de leurs droits. En cas de distribution en nature de ce type, le ou les Agents liquidateurs détermineront la juste valeur de marché du bien à distribuer en nature, et ledit bien sera réputé avoir été vendu à sa juste valeur de marché, et le bien sera, par la suite, réparti entre les Associés conformément aux dispositions de cet article 25, c'est-à-dire, dans les mêmes proportions, par rapport aux Associés, que celles dans lesquelles les produits en espèces de cette vente hypothétique auraient été distribués aux Associés, sous réserve des dispositions de cet article. Le ou les Agents liquidateurs peuvent modifier les proportions et la composition des actifs distribués aux divers Associés, dans la mesure requise pour donner effet à la distribution en nature des biens. En conséquence, il peut arriver qu'un Associé soit contraint d'accepter une distribution en nature de la Société, même si le pourcentage de l'actif distribué à cet Associé excède le pourcentage de cet actif égal au pourcentage des parts de cet Associé dans les Distributions de la Société.

Art. 26. Dépôts requis. Le où les Agents liquidateurs publieront, feront et enregistreront (et, par les présentes, ils reçoivent l'autorité requise pour ce faire) tous documents nécessaires pour mener à bien la dissolution et la cessation d'activité de la Société conformément au droit en vigueur.

Art. 27. Définitions.

"Entité apparentée" signifiera, en relation avec une personne donnée, toute autre personne qui, directement ou indirectement, par un ou plusieurs intermédiaires, contrôle cette personne, est contrôlée par elle, ou se trouve sous le même contrôle qu'elle. Le terme "contrôle" (y compris avec des significations connexes, les termes "contrôlant", "contrôlé par" et "sous le même contrôle que") signifie, appliqué à une personne donnée, la possession, directe ou indirecte, du pouvoir de diriger la gestion et les politiques de cette personne, ou de pourvoir à leur direction, que ce soit par la propriété de valeurs mobilières avec droit de vote, par contrat ou autrement. Aux fins de ces statuts, ni la Société ni aucune des ses Filiales sera considérée comme une Entité apparentée a (i) PT ou quelque Entité apparentée a PT ou (ii) SG ou quelque Entité apparentée a SG.

"Espèces disponibles" signifie, à un moment donné, le montant cumulé d'espèces alors détenu par la Société, ou en son nom (y compris (i) des espèces provenant des opérations de la Société; (ii) des espèces provenant de l'activité d'investissement, y compris toute vente de tous actifs de la Société (autres que des produits de cession ou des produits d'assurance dont le Conseil de gérance a déterminé qu'ils doivent être détenus pour réinvestissement ou pour la réparation, le remplacement ou l'achat d'actifs), toutes espèces reçues par la Société à titre de distribution en relation avec ses intérêts dans le capital d'une Personne (y compris toute Filiale); et (iii) des espèces provenant d'activités de financement (y compris tout endettement ou refinancement d'un endettement, ou l'émission de tous titres de dette ou de fonds propres de la Société, et notamment toutes espèces provenant d'Apports en capital requises conformément aux dispositions de l'article 12) moins le montant des Réserves en espèces.

"Événement de faillite" signifie, en relation avec un Associé:

(i) que la personne (A) procède à une cession au bénéfice de ces créanciers; (B) dépose une demande volontaire de mise en faillite; (C) est jugée en faillite ou insolvable, ou fait l'objet d'une ordonnance de redressement dans le cadre d'une procédure de faillite ou d'insolvabilité; (D) introduit une requête ou dépose une réponse demandant pour elle-même une restructuration, un concordat, une composition, un réajustement, une liquidation, une dissolution ou une autre mesure de redressement similaire en vertu de toute législation ou réglementation; (E) dépose une réponse ou un autre acte de plaidoirie admettant ou omettant de contester les allégations importantes d'une demande instituée à son encontre dans une procédure de cette nature; ou (F) demande, accepte ou approuve la nomination d'un syndic, gérant, liquidateur de la personne, ou de la totalité ou d'une part importante de ses biens; ou, en relation avec ce qui précède, l'équivalent dans tout pays ou territoire concerné; ou

(ii) que cent vingt (120) jours après le début, à rencontre de la personne, d'une procédure visant à obtenir une restructuration, un concordat, une composition, un réajustement, une liquidation, une dissolution ou une autre mesure de redressement similaire en vertu de toute législation (ou l'équivalent dans tout pays ou territoire concerné), la procédure n'a pas été close, ou lorsque, quatre vingt dix (90) jours après la nomination, avec son consentement ou son accord tacite, d'un syndic, gérant, liquidateur de la personne, ou de la totalité ou d'une part importante de ses biens, cette nomination n'a pas été annulée, ou il n'y a pas été sursis, ou si quatre vingt dix (90) jours après l'expiration d'un tel sursis, la nomination n'est pas annulée.

"Jour ouvrable" désigne tout jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) où des banques commerciales sont ouvertes, au Luxembourg, dans l'État du Delaware (États-Unis) et à Chypre, pour l'exercice d'activités bancaires normales.

"Option d'achat" a la signification conférée à ce terme dans l'article 19.

"Apport en capital" signifie, en relation avec un Associé, le montant, en fonds ou autres biens, apporté au capital de la Société par cet Associé.

"Réserves en espèces" signifie, à un moment donné, un montant en espèces égal (i) à la somme de (A) 50 % du montant total des Dépenses d'exploitation annuelles budgétées, ainsi que déterminé par référence au budget le plus récent approuvé par le Conseil de gérance; et (B) 500 000 USD multipliés par le nombre de clients de la Société ou de ses Filiales ayant conclu un contrat définitif avec la Société ou une telle Filiale, en vertu duquel des opérations n'ont pas encore commencé; moins (ii) le montant en espèces cumulé alors détenu par une Filiale donnée ou en son nom.

"Programme de conformité" désigne un programme de conformité applicable à la Société et à ses filiales, adopté par le Conseil de Gérance en conformité avec l'article 15, qui inclut des normes de vérification adéquates applicables à ses partenaires commerciaux, fournisseurs tiers et clients, et qui est conçu pour permettre le respect du droit en vigueur, et notamment des lois en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, ou régissant les jeux, ainsi que les obligations réglementaires et en matière de licence de la Société et de ses filiales, ainsi que des Associés.

"Événement de dissolution" signifie l'un ou l'autre des événements suivants: (i) le consentement écrit des Associés à la dissolution et à la liquidation de la Société; (ii) la dissolution judiciaire de la Société; et (iii) le Transfert de la totalité ou de la quasi-totalité des biens et actifs de la Société.

"Distribution(s)" désigne toutes espèces ou tous biens distribués à un Associé en relation avec ses Parts sociales, mais n'inclut pas (i) les frais de gestion, ni les autres frais ou remboursements de dépenses versés à un Associé, y compris tous paiements au titre de services assurés conformément à un contrat ou accord entre cet Associé (ou toute Entité apparentée de celui-ci) et la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales; ou (ii) le remboursement de tous prêts (ou de tous intérêts sur ceux-ci) consentis à la Société ou l'une ou l'autre de ses Filiales par un Associé ou toute Entité apparentée de celui-ci.

"Transfert exonéré" désigne les transferts de Parts sociales à une Entité apparentée, sous réserve que (i) ce Transfert ne fasse pas partie d'une série de transactions par lesquelles le cessionnaire cessera d'être une Entité apparentée du cédant, ou n'en soit pas le prélude; (ii) le cédant fasse et remette à la Société et aux autres Associés une garantie écrite des obligations du cessionnaire, y compris en matière de paiement et d'exécution de toutes obligations en vertu de tout pacte d'associés susceptible d'être fait, à un moment ou à un autre, par les Associés de la Société, raisonnablement satisfaisante, sur la forme et sur le fonds, pour le Conseil de gérance; et que (iii) des Associés représentant au moins 75 % des Parts sociales émises approuvent préalablement ce Transfert, tel accord ne pouvant être déraisonnablement refusé; sous réserve que cet accord ne sera pas réputé déraisonnablement refusé si l'un ou l'autre de ces Associés détermine de bonne foi que ledit transfert est susceptible de compromettre les licences ou la capacité de cet Associé, de la Société (ou de leurs Entités apparentées respectives) à obtenir un permis, ou autrement l'expose à un risque réglementaire important, ou encore à des poursuites ou sanctions, ledit accord ne pouvant par ailleurs être déraisonnablement refusé; sous réserve néanmoins que, si à un moment ou à un autre après ce Transfert, le cessionnaire cesse d'être une Entité apparentée du cédant, ce cessionnaire doit, sans délai, transférer la totalité de ses Parts sociales à l'Associé cédant, et renoncer à tous droits à telles Parts sociales en vertu du droit en vigueur.

"Juste valeur de marché" désigne le prix, exprimé en USD, auquel un vendeur désireux de vendre, et un vendeur désireux d'acheter, les Parts sociales concernées, constituent l'objet d'une Option de vente ou d'une Option d'achat, libres et franches de tous privilèges ou droits grevant, par une transaction à des conditions normales, contre des espèces, sans contrainte de temps et sans être soumis à une obligation d'achat ou de vente (et, pour éviter toute ambiguïté, en prenant en compte la juste valeur de marché des actifs de la Société, y compris tous accords existants avec des clients de la Société, ainsi que toutes autres considérations pertinentes), et sans donner effet à quelque réduction que ce soit au titre d'un quelconque défaut de liquidité des Parts sociales, en relation avec la Notification d'option de vente/d'achat, tel que prévu ci-après, que la Juste valeur de marché reflétera la valeur des Parts sociales en question à l'Associé acheteur, incluant l'impact de retentions ou restrictions de conformité imposés à la continuité de la Société et l'impacte des circonstances ayant pour effet une telle résiliation.

"Exercice comptable" désigne une période de douze (12) mois prenant fin le 31 décembre ou à toute autre date fixée par le Conseil de gestion, excepté que, le cas échéant, le terme "Exercice comptable" fera référence à la Période comptable concernée, si celle-ci est inférieure à douze (12) mois.

"Autorité publique" désigne l'autorité de toute nation, tout État, toute ville, toute localité ou toute autre subdivision politique de l'un ou l'autre, toute autre entité exerçant des fonctions exécutives, législatives, judiciaires, réglementaires ou administratives d'administration publique, ou s'y rapportant, ainsi que toute personne morale ou autre entité appartenant à l'une ou l'autre des personnes énumérées précédemment, ou contrôlée par elle, par le biais de titres participatifs ou de la propriété du capital, ou autrement.

"Retrait involontaire" signifie, en relation avec un Associé, l'un ou l'autre des événements suivants: (i) un Événement de faillite de cet Associé; ou (ii) lorsque l'Associé n'est pas une personne physique, (A) sa dissolution involontaire; ou (B) l'abrogation de ses statuts, de son acte constitutif ou d'autres documents similaires, dans le cas (A) ou le cas (B), comme requis, imposé ou mis en oeuvre par une autorité publique (ou, dans chaque cas, le concept équivalent en vertu du droit local applicable à la constitution de l'Associé).

"Notification" a la signification conférée à ce terme dans l'article 19.

"Dépenses d'exploitation" signifie, pour une période donnée, le cumul de la totalité des dépenses de la Société et de ses Filiales, autres que les dépenses (i) d'acquisition ou de location (en vertu d'un contrat de location-acquisition) d'immobilisations ou d'ajouts à l'équipement (y compris tous replacements, toutes réparations capitalisées et toutes

améliorations apportées au cours de cette période) qui, en vertu des normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS), doivent être capitalisées dans le bilan consolidé de la Société; (ii) l'achat de logiciels ou systèmes informatiques; et (iii) les coûts d'installation reportés.

"Émissions autorisées" désigne l'émission d'options ou de bons de souscription de la Société ou de l'une ou l'autre de ses Filiales, avec l'accord préalable du Conseil de gérance et d'Associés représentant au moins 75 % des Parts sociales de la Société, conformément au droit en vigueur (i) en relation avec une dette; (ii) en conjonction avec des acquisitions; (iii) à des employés, dirigeants, conseillers, consultants ou prestataires de services de la Société; ou (iv) en relation avec des filiales communes ou des partenariats stratégiques.

"Personne" désigne toute personne physique, toute association, toute filiale commune, toute personne morale, toute société de capitaux, toute société à responsabilité limitée, toute filiale commune, toute fiducie, toute Autorité publique, ou toute autre association ou entité.

"Option de vente" a la signification conférée à ce terme dans l'article 19.

"Événement d'option de vente et d'option d'achat" a la signification conférée à ce terme dans l'article 19.

"Notification d'option de vente/d'achat" a la signification conférée à ce terme dans l'article 19.

"Prix d'option de vente/d'achat" a la signification conférée à ce terme dans l'article 19.

"Droits d'option de vente et d'option d'achat" a la signification conférée à ce terme dans l'article 19.

"Filiale" signifie (i) toute société ou personne morale dont 50 % ou plus des titres avec droit de vote, ou toute société de personnes dont 50 % ou plus des titres participatifs émis appartiennent, à une date donnée, à la Société ou à une ou plusieurs de ses Filiales, ou à la Société et une ou plusieurs de ses Filiales; et (ii) toute autre entité contrôlée, ou susceptible de l'être, par la Société ou une ou plusieurs de ses Filiales, ou par la Société et une ou plusieurs de ses Filiales.

"Clients cibles" désigne uniquement (i) les loteries appartenant à une Autorité publique, ou exploitées par elles; (ii) les loteries privées, réglementées ou autorisées; (iii) les loteries caritatives; (iv) les exploitants de jeux de loterie de pari-mutuel; (v) les exploitants de loteries tribales amérindiennes; et (vi) avec l'accord mutuel de PT et SG, tel accord pouvant être donné ou refusé, à la seule discrétion de chacun des Associés, d'autres opérateurs de jeu ou entités similaires.

"Période comptable" désigne tout Exercice comptable ou toute autre période pour laquelle les Associés sont tenus d'acquitter l'impôt sur le revenu (y compris toute période pour laquelle des impôts doivent être payés sur la base d'estimations).

"Documents de transaction" désigne individuellement (i) le contrat de licence PT; (ii) les statuts de la Société; et (iii) sauf indication contraire, le Pacte d'actionnaires.

"Transfert" désigne la vente, le transfert, la cession à titre onéreux ou gratuit, l'échange, la mise en gage, la remise en cadeau, le don, ou la disposition, de toute autre manière, volontairement ou non (et, s'agissant d'une personne physique, que ce soit au cours de la vie de la personne concernée, à son décès ou après celui-ci), y compris toute cession par effet de la loi, décision de justice, procédure judiciaire, ou saisie, arrêt, exécution ou autre; sous réserve néanmoins que rien dans le présent Contrat n'aura pour effet de restreindre un gage ou d'accorder un droit de sûreté (ou une saisie) en relation avec des Parts sociales, en liaison avec une convention de crédit ou tout autre document ou instrument attestant d'un endettement en relation avec des fonds empruntés, à laquelle l'Associé ou l'une ou l'autre de ses Entités apparentées est partie.

Souscription et Paiement

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Scientific Games Global Gaming S.à r.l., susmentionnée	5.625 parts sociales de classe A 250 parts sociales de classe B 375 parts sociales de classe C
2) Playtech Services (Cyprus) Limited, susmentionnée	4.375 parts sociales de classe A 1000 parts sociales de classe B <u>875 parts sociales de classe C</u>
Total:	10.000 parts sociales de classe A 1.250 parts sociales de classe B 1.250 parts sociales de classe C

Toutes les parts sociales souscrites sont totalement payées en espèces et en nature, comme suit:

1. Scientific Games Global Gaming S.à r.L, susmentionnée, apporte:

(i) six mille deux cent cinquante euros (6 250 EUR) devant être affectés au capital social de la Société;

(ii) un droit d'accès et/ou utilisation des bases de données MAPS brevetés, et expertise générale dans les activités de loterie dont l'expérience dans la création de jeux éducatifs, incluant des jeux de mathématiques, design artistique et graphique, styles de jeu, et autres informations exclusives composées de prix, connaissance du marché, expérience dans le marché local et développement de processus d'achats publics de Scientific Games Global Gaming S.à r.l. telle que prévue et décrite dans la section 7.2(b) du Pacte d'associés, et sous réserve des dispositions et conditions en vigueur stipulées

dans le Pacte d'associés, correspondant à une valeur cumulée de cent mille euros (EUR 100.000) qui seront affectés à la prime d'émission de la Société;

en échange de cinq mille six cent vingt-cinq (5.625) Parts sociales de classe A sans valeur nominale; deux cent cinquante (250) Parts sociales de classe B sans valeur nominale et trois cent soixante-quinze (375) Parts sociales de classe C sans valeur nominale.

2. Playtech Services (Cyprus) Limited, susmentionnée, apporte:

(i) six mille deux cent cinquante euros (6 250 EUR), devant être affectés au capital social de la Société;

(ii) une licence pour le logiciel Playtech Services (Cyprus) Limited en ce qu'elle se rapporte à l'objet de la Société, ainsi que toute autre propriété intellectuelle, comme décrit en détail dans le Pacte d'associés 2010, correspondant à une valeur cumulée de cent mille euros (EUR 100.000) qui seront affectés à la prime d'émission de la Société;

en échange de quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) Parts sociales de classe A sans valeur nominale; mille (1000) Parts sociales de classe B sans valeur nominale et huit cent soixante-quinze (875) Parts sociales de classe C sans valeur nominale;

de sorte que le montant de deux cent douze mille cinq cent euros (EUR 212.500) est désormais à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice comptable de la Société commencera à la date de cette constitution et prendra fin le 31 décembre 2010.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, supportés par la Société en conséquence de son incorporation, sont estimés à approximativement EUR

Assemblées générales des associés

Les associés constitutifs, représentant la totalité du capital social de la Société, et se considérant comme dûment convoqués, ont immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale et ont, à l'unanimité, adopté les résolutions suivantes:

1. le siège social de la Société sera au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

2. les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une période indéterminée:

en qualité de gérants SG:

- Steven Beason, né à Glendale, Californie, États-Unis, le 11 décembre 1961, domicilié au 3060 Greatwood Crossing, Alpharetta, Georgia, États-Unis;

- Michael Chambrello, né dans l'État du Connecticut, États-Unis, le 24 novembre 1957, domicilié au 504 Mt. Vernon Road, Plantsville Connecticut, États-Unis; et

- Richard M. Weil, né à Toronto, Canada, le 19 avril 1954, domicilié au 207 East 74th Street, New York, New York, États-Unis;

en qualité de gérants PT:

- Shuki Barak, née à Jérusalem, Israël, le 24 mars 1969, domicilié au 2nd Floor St Georges Ct., Upper Church St., Douglas, Isle of Man, IM11EE;

- Shmuel Weiss, né à Tel Aviv, Israël, le 20 avril 1957 domicilié au 1 Hadagan st Savion, Israël; et

- Shay Segev, né à Holon, Israël, le 6 février 1976, domicilié à paldiski MNT 27/29, Tallin 10612, Estonie.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date indiquée au début de ce document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparaisant, le présent acte est rédigé en anglais et suivi d'une traduction française; à la demande de ces mêmes parties comparaisant, en cas d'incompatibilité entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Le document ayant été lu au fondé de pouvoir des personnes comparaisant, connu du notaire par ses nom et prénom, son état civil et son domicile, ledit fondé de pouvoir des personnes comparaisant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LEAL KEIJZER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 mai 2010. Relation: LAC/2010/19987. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 7 mai 2010.

Référence de publication: 2010072354/1489.

(100065833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

Kotak Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 131.576.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour KOTAK FUNDS

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010070425/13.

(100064613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Swedbank Robur International II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 121.517.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Swedbank Robur International II, SICAV

Signature

Référence de publication: 2010070427/11.

(100064612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Dunedin Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 77.656.

Les comptes annuels au 31 octobre 2009 pour la période du 1^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009 ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.04.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010070428/11.

(100064610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Sofichar Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 38.111.

Le bilan de la société au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2010070429/12.

(100065016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Performance Invest Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 36.886.

Le bilan de la société au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2010070438/12.

(100065015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Senfort Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 46.322.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010070432/9.

(100065261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Saft Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 96.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 avril 2010.

Référence de publication: 2010070433/11.

(100064729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

RH Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 89.314.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010070434/9.

(100065260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

R.B.M. Pose S.A. - Revêtement Bâtiment Marbre Pose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8226 Mamer, 6, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 103.365.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. FONTAINE

Administrateur

Référence de publication: 2010070435/11.

(100064937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Post Scriptum Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 47.503.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010070436/9.

(100065259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Perlmarm S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 38.897.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PERLMAR S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010070439/11.

(100065250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Niger Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 130.779.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010070441/9.

(100065256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Nic Kremer et Fils S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9762 Lullange, Maison 37.
R.C.S. Luxembourg B 132.906.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010070442/10.

(100064562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

New Technology System S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 84.248.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010070443/9.

(100065327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

GS Lux Debt Holdings VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 140.055.

Constituée par-devant Me Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} juillet 2008,
acte publié au Mémorial C, no 1895 du 1^{er} août 2008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2010072459/15.

(100065482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

Mobicom Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 98.739.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010070444/10.

(100065315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Pamushana Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 78.232.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.05.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Société Anonyme
CABINET D'EXPERTS COMPTABLES
Signature

Référence de publication: 2010070448/14.

(100064759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

MHP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 116.838.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 mai 2010.

Référence de publication: 2010070445/10.

(100064728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

MHP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 116.838.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 mai 2010.

Référence de publication: 2010070446/11.

(100064727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Menzies Afrique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 96.151.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010070447/10.

(100065312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Acosta Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 6.274.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.05.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010070449/14.

(100064768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

TS Nautilus (Westend Carree) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.443.275,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.559.

In the year two thousand and ten, on the twenty-third of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

TS Nautilus Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 120692,

here represented by Ms. Suzana Fuia, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on April 22, 2010.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "TS Nautilus (Westend Carree) S.à r.l." (the Company) with registered office at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121559, incorporated by a deed of the undersigned notary of October 23, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2382, dated December 21, 2006, and which bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary of March 10, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 851, dated April 21, 2009.

II. The Company's share capital is currently fixed at ten million eight hundred seventy-nine thousand seven hundred fifty Euro (EUR 10.879.750,00) represented by four hundred thirty-five thousand one hundred ninety (435.190) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25,00) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of two million five hundred sixty-three thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 2.563.525,00) to raise it from its present amount of ten million eight hundred seventy-nine thousand seven hundred fifty Euro (EUR 10.879.750,00) to thirteen million four hundred forty-three thousand two hundred seventy-five Euro (EUR 13.443.275,00) by the creation and issuance of one hundred two thousand five hundred forty-one (102.541) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25,00) each (the New Shares), vested with the same rights and obligations as the existing ones.

Subscription - Payment

TS Nautilus Holdings S.à r.l., prenamed, resolves to subscribe for the one hundred two thousand five hundred forty-one (102.541) New Shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25,00) each, and fully pays them up in the amount two million five hundred sixty-three thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 2.563.525,00) by contribution in cash in the same amount.

The total amount of two million five hundred sixty-three thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 2.563.525,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is fixed at thirteen million four hundred forty-three thousand two hundred seventy-five Euro (EUR 13.443.275,00) represented by five hundred thirty-seven thousand seven hundred thirty-one (537.731) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25,00) each".

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2.000,00).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille dix, le vingt-trois avril.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS Nautilus Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120692,

représentée par Mademoiselle Suzana Fuia, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 22 avril 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "TS Nautilus (Westend Carree) S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121559, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 23 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2382, du 21 décembre 2006, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 10 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 851, du 21 avril 2009.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à dix millions huit cent soixante-dix-neuf mille sept cent cinquante Euro (EUR 10.879.750,00) représenté par quatre cent trente-cinq mille cent quatre-vingt-dix (435.190) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions cinq cent soixante-trois mille cinq cent vingt-cinq Euro (EUR 2.563.525,00) pour le porter de son montant actuel de dix millions huit cent soixante-dix-neuf mille sept cent cinquante Euro (EUR 10.879.750,00) à treize millions quatre cent quarante-trois mille deux cent soixante-quinze Euro (EUR 13.443.275,00) par la création et l'émission de cent deux mille cinq cent quarante et une (102.541) nouvelles parts sociales (les Nouvelles Parts) d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

TS Nautilus Holdings S.à r.l., prénommée, déclare souscrire aux cent deux mille cinq cent quarante et une (102.541) Nouvelles Parts, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune et les libérer intégralement pour un montant de deux millions cinq cent soixante-trois mille cinq cent vingt-cinq Euro (EUR 2.563.525,00) par apport en numéraire du même montant.

Un montant de deux millions cinq cent soixante-trois mille cinq cent vingt-cinq Euro (EUR 2.563.525,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à treize millions quatre cent quarante-trois mille deux cent soixante-quinze Euro (EUR 13.443.275,00) représenté par cinq cent trente-sept mille sept cent trente et une (53 7.731) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille Euro (EUR 2.000,00).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu(e) du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: S. FUIA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 28 avril 2010. Relation: LAC/2010/18367. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Référence de publication: 2010071618/117.

(100065697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

Acosta Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 6.274.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.05.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010070450/14.

(100064766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Acosta Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 6.274.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.05.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010070451/14.

(100064764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Imoparticipations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 74.690.

Les comptes annuels pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 9 octobre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010070452/11.

(100064793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

GSMP 2006 Institutional Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 134.089.

Constituée par-devant Me Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 novembre 2007, acte publié au Mémorial C, no 17 du 4 janvier 2008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2010072460/15.

(100065476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

TransAtlantic Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 90.477.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010070453/10.

(100064792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Imfoled Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 45.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010070454/13.

(100064785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Spunken S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 151.284.

In the year two thousand and ten, on the nineteenth day of the month of April.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

appeared:

M. Pierre Stemper, director of Spunken S.A., professionally residing in Luxembourg, acting as a special proxy of BC European Capital VIII-1, being a "limited partnership" with registered office at the Heritage Hall, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4HY (the "Sole Shareholder"),

represented by CIE Management II LTD, with registered office at the Heritage Hall, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4HY, being the General Partner of such limited partnership and representing and being entitled to act on behalf of such partnership,

by virtue of a proxy given under private seal dated 19th April, 2010 which, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be registered together therewith,

being the sole shareholder of Spunken S.A., a société anonyme, established under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, incorporated by deed of the undersigned notary on 5th February, 2010, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, of 24th March, 2010, number C-625.

The proxyholder declared and requested the notary to record:

I. That the subscribed capital of the Company is presently set at fifty thousand Euro (€ 50,000) represented by fifty thousand (50,000) shares, each having a nominal value of one Euro (€ 1.00).

II. That the Sole Shareholder is the sole holder of all the shares issued by the Company, so that the decisions can validly be taken by it on the items on the agenda.

III. That the items on which resolutions are to be passed are as follows:

1. Increase of the issued share capital of the Company by an amount of one million two hundred and fifty thousand Euro (€ 1,250,000) from currently fifty thousand Euro (€ 50,000) to one million three hundred thousand Euro (€ 1,300,000) by the creation and issue to the existing shareholder and to new shareholders of one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares, at an issue price per share of one Euro (€ 1.00).

2. Creation of an authorised share capital of the Company of additional three hundred forty-eight million one hundred and fifty thousand Euro (€ 348,150,000) consisting of additional three hundred forty-eight million one hundred and fifty thousand (348,150,000) shares, with a nominal value of one Euro (€ 1.00) per share; and acknowledgement and approval of the report by the board of directors of the Company, made in accordance with article 32-3 (5) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies concerning the price, if any, at which the shares of the Company may be issued if issued against a consideration in cash to the extent such issues are being made without reserving any preferential subscription rights of the existing shareholders.

3. Amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company, so as to read as follows:

" **Art. 5. Capital - Shares and share certificates.** The Company has an issued and subscribed fully-paid-up capital of one million three hundred thousand Euro (€ 1,300,000) divided into one million three hundred thousand (1,300,000) shares, each with a nominal value of one Euro (€ 1.00) per share.

The authorised capital of the Company is fixed at additional three hundred forty-eight million one hundred and fifty thousand Euro (€ 348,150,000) consisting of additional three hundred forty-eight million one hundred and fifty thousand (348,150,000) shares, each with a nominal value of one Euro (€ 1.00).

Any authorised but unissued shares shall lapse five (5) years after publication in the Memorial of the notarial deed recording the shareholders' resolution on the authorised capital.

The board of directors or delegate(s) duly appointed by it may from time to time issue shares out of the authorised share capital at such times and on such terms and conditions, including issue price, as the board of directors or its delegate(s) may in its or their discretion resolve.

The board of directors is authorised in accordance with Luxembourg law on commercial companies to withdraw or restrict such subscription rights. The preferential right to subscribe, if not waived, withdrawn or restricted as aforesaid, may be exercised within a period determined by the board of directors of the Company, which may not be less than thirty (30) days from the date of the subscription period, which shall be notified by registered letter. The preferential right to subscribe shall be transferable throughout the subscription period among shareholders.

A capital increase within the limits of the authorised capital shall be recorded by a notarial deed, at the request of the board of directors or its delegate(s) against presentation of the documents establishing the subscription and payments.

Shares will be in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription may be delivered to the shareholders.

Transfers of shares shall be effected by delivering the certificate or certificates issued in relation to the shares to the Company along with an instrument of transfer satisfactory to the Company or by written declarations of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law."

Consequently the following resolutions have been passed:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of one million two hundred and fifty thousand Euro (€ 1,250,000) from currently fifty thousand Euro (€ 50,000) to one million three hundred thousand Euro (€ 1,300,000) by the issue of one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares, each having a nominal value of one Euro (€ 1.00).

Each of the one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) new shares has been subscribed at an issue price of one Euro (€ 1.00).

The one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) new shares have been subscribed and paid in cash by the following subscribers in the proportion as mentioned below pursuant to subscription forms which having been signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities:

Name of subscriber	Subscription of shares	Subscription price (€)
BC European Capital VIII-1	44,900	44,900
BC European Capital VIII-2	95,564	95,564
BC European Capital VIII-3	98,107	98,107
BC European Capital VIII-4	126,003	126,003
BC European Capital VIII-5	126,003	126,003
BC European Capital VIII-6	124,898	124,898
BC European Capital VIII-7	124,898	124,898
BC European Capital VIII-8	123,903	123,903
BC European Capital VIII-9	124,898	124,898
BC European Capital VIII-10	123,351	123,351
BC European Capital VIII-11	74,342	74,342
BC European Capital VIII-14	22,128	22,128
BC European Capital VIII-15	1,768	1,768
BC European Capital VIII-16	11,053	11,053
BC European Capital VIII-17	663	663
BC European Capital VIII-18	44	44
BC European Capital VIII-19	685	685
BC European Capital VIII-20	641	641
BC European Capital VIII-21	287	287
BC European Capital VIII-22	332	332
BC European Capital VIII-23	221	221
BC European Capital VIII-24	177	177
BC European Capital VIII-25	221	221
BC European Capital VIII-26	3,537	3,537
BC European Capital VIII-27	199	199
BC European Capital VIII-28	111	111
BC European Capital VIII-29	111	111
BC European Capital VIII-30	111	111
BC European Capital VIII-31	44	44
BC European Capital VIII-32	66	66
BC European Capital VIII-33	22	22
BC European Capital VIII-34	22	22
Blue Capital Equity IV GmbH & Co. KG	19,895	19,895
BC European Capital VIII-35SC	663	663
BC European Capital VIII-36SC	44	44
BC European Capital VIII-37SC	44	44
BC European Capital VIII-38SC	22	22
BC European Capital VIII-39SC	22	22
TOTAL	1,250,000	1,250,000

Evidence of such payments for the new shares has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to create an authorised share capital of the Company of additional three hundred forty-eight million one hundred and fifty thousand Euro (€ 348,150,000) consisting of additional three hundred forty-eight million one hundred and fifty thousand (348,150,000) shares, with a nominal value of one Euro (€ 1.00) per share.

The Sole Shareholder resolved to acknowledge and approve the report by the board of directors of the Company, made in accordance with article 32-3 (5) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies concerning the price, if any, at which the shares of the Company may be issued if issued against a consideration in cash to the extent such issues are being made without reserving any preferential subscription rights of the existing shareholders.

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company, so as to read as follows:

" **Art. 5. Capital - Shares and share certificates.** The Company has an issued and subscribed fully-paid-up capital of one million three hundred thousand Euro (€ 1,300,000) divided into one million three hundred thousand (1,300,000) shares, each with a nominal value of one Euro (€ 1.00) per share.

The authorised capital of the Company is fixed at additional three hundred forty-eight million one hundred and fifty thousand Euro (€ 348,150,000) consisting of additional three hundred forty-eight million one hundred and fifty thousand (348,150,000) shares, each with a nominal value of one Euro (€ 1.00).

Any authorised but unissued shares shall lapse five (5) years after publication in the Memorial of the notarial deed recording the shareholders' resolution on the authorised capital.

The board of directors or delegate(s) duly appointed by it may from time to time issue shares out of the authorised share capital at such times and on such terms and conditions, including issue price, as the board of directors or its delegate (s) may in its or their discretion resolve.

The board of directors is authorised in accordance with Luxembourg law on commercial companies to withdraw or restrict such subscription rights. The preferential right to subscribe, if not waived, withdrawn or restricted as aforesaid, may be exercised within a period determined by the board of directors of the Company, which may not be less than thirty (30) days from the date of the subscription period, which shall be notified by registered letter. The preferential right to subscribe shall be transferable throughout the subscription period among shareholders.

A capital increase within the limits of the authorised capital shall be recorded by a notarial deed, at the request of the board of directors or its delegate (s) against presentation of the documents establishing the subscription and payments.

Shares will be in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription may be delivered to the shareholders.

Transfers of shares shall be effected by delivering the certificate or certificates issued in relation to the shares to the Company along with an instrument of transfer satisfactory to the Company or by written declarations of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 2,800.-.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-neuvième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

a comparu:

M. Pierre Stemper, administrateur de Spunken S.A., demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de BC European Capital VIII-1, un "limited partnership" avec siège à the Heritage Hall, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4HY (l'"Actionnaire Unique"),

représenté par CIE Management II LTD, avec siège social à the Heritage Hall, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4HY, étant le "General Partner" de ce "limited partnership" et représentant et étant en droit d'agir pour le compte de ce "partnership",

en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé, datée du 19 avril 2010, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui,

étant l'actionnaire unique de Spunken S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, constituée suivant acte passé devant le notaire soussigné le 5 février 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations le 24 mars 2010, numéro C-625.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à cinquante mille Euros (€ 50.000) représenté par cinquante mille actions (50.000) ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (€ 1,00).

II. Que l'Actionnaire Unique est le seul détenteur de toutes les actions émises par la Société de sorte que les résolutions peuvent valablement être prises par lui sur les points à l'ordre du jour.

III. Les points à l'ordre du jour sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

1. Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de un million deux cent cinquante mille Euro (€1.250.000) d'actuellement cinquante mille Euros (€ 50.000) à un million trois cent mille Euros (€ 1.300.000) par la création et l'émission à l'actionnaire existant et à des actionnaires nouveaux d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000) actions, à un prix d'émission par action d'un Euro (€ 1,00).

2. Création d'un capital autorisé de la Société de trois cent quarante-huit millions cent cinquante mille Euros (€ 348.150.000) supplémentaires consistant en trois cent quarante-huit millions cent cinquante mille (348.150.000) actions supplémentaires, d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,00) par action; et reconnaissance et approbation du rapport fait par le conseil d'administration de la Société, rédigé conformément à l'article 32-3(5) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, sur le prix, s'il est fixé, auquel les actions de la Société pourront être émises, si émises en contrepartie d'espèces, dans la mesure où ces émissions sont faites sans être soumises au droit de souscription préférentielle des actionnaires existants.

3. Modification de l'article 5 des statuts de la Société de la manière suivante:

" **Art. 5. Capital - Actions et certificats.** La Société a un capital émis et souscrit, entièrement libéré, d'un million trois cent mille Euro (€ 1.300.000) divisé en un million trois cent mille (1.300.000) actions, d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,00) par action.

Le capital autorisé de la Société est fixé à trois cent quarante-huit millions cent cinquante mille Euros (€ 348.150.000) supplémentaires consistant en trois cent quarante-huit millions cent cinquante mille (348.150.000) actions supplémentaires, chacune d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,00) par action.

Toutes les actions autorisées mais non émises expirent cinq (5) ans après la publication au Mémorial de l'acte notarié constatant la résolution des actionnaires sur le capital autorisé.

Le conseil d'administration ou le (s) délégué(s) dûment nommé (s) par lui peut émettre de temps en temps des actions à partir de ce capital autorisé, aux moments, et selon les termes et conditions, y compris le prix d'émission, que le conseil d'administration ou son (ses) délégué(s) pourra (pourront) décider de manière discrétionnaire.

Le conseil d'administration est autorisé, en accord avec la législation luxembourgeoise applicable aux sociétés commerciales, à supprimer ou limiter ces droits de souscription préférentielle. Le droit préférentiel à souscrire, s'il n'y est pas renoncé, ou s'il n'est pas supprimé ou limité comme indiqué ci-dessus, peut être exercé pendant une période déterminée par le conseil d'administration, qui ne peut être inférieure à trente (30) jours à partir de la date d'ouverture de la période de souscription, qui doit être notifiée par lettre recommandée. Le droit de souscription préférentielle est transférable pendant toute la période de souscription entre actionnaires.

Une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé doit être enregistrée par acte notarié, à la demande du conseil d'administration ou de son (ses) délégué(s) contre présentation des documents établissant la souscription et le paiement.

Les actions seront émises sous forme nominative. La Société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont inscrites dans le registre des actionnaires comme le véritable propriétaire de ces actions.

Des certificats confirmant ces inscriptions peuvent être remis aux actionnaires.

Les transferts d'actions se feront par la délivrance d'un certificat ou de certificats émis en relation avec les actions à la Société accompagné d'un instrument de transfert satisfaisant pour la Société ou par des déclarations écrites de transfert inscrites au registre des actionnaires, datées et signées par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoir.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi."

En conséquence, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'Actionnaire Unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant d'un million deux cent cinquante mille Euro (€ 1.250.000) d'actuellement cinquante mille Euros (€ 50.000) à un million trois cent mille Euros (€ 1.300.000) par l'émission de un million deux cent cinquante mille (1.250.000) actions, chacune ayant une valeur nominale d'un Euro (€ 1,00).

Chacune des un million deux cent cinquante mille (1.250.000) nouvelles actions a été souscrite à un prix d'émission d'un Euro (€ 1,00).

Les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) nouvelles actions ont été souscrites et payées en espèces par les souscripteurs et dans les proportions indiquées ci-dessous, conformément aux bulletins de souscription qui ont été signés par la personne comparante et par le notaire instrumentant et qui resteront annexés au présent acte pour être soumis, avec lui, aux formalités d'enregistrement:

Nom du souscripteur	Souscription d'actions	Prix de souscription (€)
BC European Capital VIII-1	44.900	44.900
BC European Capital VIII-2	95.564	95.564
BC European Capital VIII-3	98.107	98.107
BC European Capital VIII-4	126.003	126.003
BC European Capital VIII-5	126.003	126.003
BC European Capital VIII-6	124.898	124.898
BC European Capital VIII-7	124.898	124.898
BC European Capital VIII-8	123.903	123.903
BC European Capital VIII-9	124.898	124.898
BC European Capital VIII-10	123.351	123.351
BC European Capital VIII-11	74.342	74.342
BC European Capital VIII-14	22.128	22.128
BC European Capital VIII-15	1.768	1.768
BC European Capital VIII-16	11.053	11.053
BC European Capital VIII-17	663	663
BC European Capital VIII-18	44	44
BC European Capital VIII-19	685	685
BC European Capital VIII-20	641	641
BC European Capital VIII-21	287	287
BC European Capital VIII-22	332	332
BC European Capital VIII-23	221	221
BC European Capital VIII-24	177	177
BC European Capital VIII-25	221	221
BC European Capital VIII-26	3.537	3.537
BC European Capital VIII-27	199	199
BC European Capital VIII-28	111	111
BC European Capital VIII-29	111	111
BC European Capital VIII-30	111	111
BC European Capital VIII-31	44	44
BC European Capital VIII-32	66	66
BC European Capital VIII-33	22	22
BC European Capital VIII-34	22	22
Blue Capital Equity IV GmbH & Co. KG	19.895	19.895
BC European Capital VIII-35SC	663	663
BC European Capital VIII-36SC	44	44
BC European Capital VIII-37SC	44	44
BC European Capital VIII-38SC	22	22
BC European Capital VIII-39SC	22	22
TOTAL	1.250.000	1.250.000

La preuve de ces paiements pour les nouvelles actions a été fournie au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de créer un capital autorisé de la Société de trois cent quarante-huit millions cent cinquante mille Euro (€ 348.150.000) supplémentaires consistant en trois cent quarante-huit millions cent cinquante mille (348.150.000) actions supplémentaires, d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,00) par action.

L'Actionnaire Unique a décidé de reconnaître et d'approuver le rapport fait par le conseil d'administration de la Société, rédigé conformément à l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, sur le prix, s'il est fixé, auquel les actions de la Société pourront être émises, si émises en contrepartie d'espèces, dans la mesure où ces émissions sont faites sans être soumises au droit de souscription préférentielle des actionnaires existant.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société de la manière suivante:

" **Art. 5. Capital - Actions et certificats.** La Société a un capital émis et souscrit, entièrement libéré, d'un million trois cent mille Euros (€ 1.300.000) divisé en un million trois cent mille (1.300.000) actions, d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,00) par action.

Le capital autorisé de la Société est fixé à trois cent quarante-huit millions cent cinquante mille Euros (€ 348.150.000) supplémentaires consistant en trois cent quarante-huit millions cent cinquante mille (348.150.000) actions supplémentaires, chacune d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,00) par action.

Toutes les actions autorisées mais non émises expirent cinq (5) ans après la publication au Mémorial de l'acte notarié constatant la résolution des actionnaires sur le capital autorisé.

Le conseil d'administration ou le (s) délégué (s) dûment nommé (s) par lui peut émettre de temps en temps des actions à partir de ce capital autorisé, aux moments, et selon les termes et conditions, y compris le prix d'émission, que le conseil d'administration ou son (ses) délégué(s) pourra (pourront) décider de manière discrétionnaire.

Le conseil d'administration est autorisé, en accord avec la législation luxembourgeoise applicable aux sociétés commerciales, à supprimer ou limiter ces droits de souscription préférentielle. Le droit préférentiel à souscrire, s'il n'y est pas renoncé, ou s'il n'est pas supprimé ou limité comme indiqué ci-dessus, peut être exercé pendant une période déterminée par le conseil d'administration, qui ne peut être inférieure à trente (30) jours à partir de la date d'ouverture de la période de souscription, qui doit être notifiée par lettre recommandée. Le droit de souscription préférentielle est transférable pendant toute la période de souscription entre actionnaires.

Une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé doit être enregistrée par acte notarié, à la demande du conseil d'administration ou de son (ses) délégué(s) contre présentation des documents établissant la souscription et le paiement.

Les actions seront émises sous forme nominative. La Société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont inscrites dans le registre des actionnaires comme le véritable propriétaire de ces actions.

Des certificats confirmant ces inscriptions peuvent être remis aux actionnaires.

Les transferts d'actions se feront par la délivrance d'un certificat ou de certificats émis en relation avec les actions à la Société accompagné d'un instrument de transfert satisfaisant pour la Société ou par des déclarations écrites de transfert inscrites au registre des actionnaires, datées et signées par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoir.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi."

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunération ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société suite au présent acte sont estimés à EUR 2.800,-.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande du comparant le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande du comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire la présente minute,

Signé: P. STEMPER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 avril 2010. Relation: LAC/2010/18971. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2010.

Référence de publication: 2010071632/338.

(100065865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

Margaritelli Kälin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 57.892.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2010.

Référence de publication: 2010070460/10.

(100065153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Gefipar Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 22.803.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010070455/13.

(100064782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Bralux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 31.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010070456/13.

(100064779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Acosta Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 6.274.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.05.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010070457/14.

(100064773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Acosta Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 6.274.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.05.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010070458/14.

(100064771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Pamushana Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 78.232.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.05.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010070459/14.

(100064823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Compagnie Financière Ciragan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 69.869.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.05.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010070461/14.

(100064822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Mainstay S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 73.857.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/05/2010

Signature.

Référence de publication: 2010070462/10.

(100065322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

Compagnie Financière Ciragan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 69.869.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.05.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010070463/14.

(100064817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2010.

**VIRGIAN TRUST HOLDING Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Virgian Trust Holding S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 34.686.

L'an deux mil dix, le vingt-neuf avril.

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding établie à Luxembourg sous la dénomination de "VIRGIAN TRUST HOLDING S.A.", R.C.S. Numéro B 34.686, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 11, Boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 9 août 1990, publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 61 de 1991. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Cindy REINERS, Trust Officer, demeurant professionnellement au L-2449 Luxembourg, 11, Boulevard Royal.

Madame le Président désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que cent mille (100.000) actions sur les cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis (USD 10.-), représentant cent pourcent (100%) du capital social de un million de dollars des Etats-Unis (USD 1.000.000.-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

Ladite liste de présence signée "ne varietur", portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec le procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires ci-avant mentionnée, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Renonciation aux modalités légales relatives aux convocations de l'assemblée;
- 2) Changement de la dénomination de la société de "VIRGIAN TRUST HOLDING S.A." en "VIRGIAN TRUST HOLDING Spf S.A.";
- 3) Transformation d'une société anonyme holding en société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf) de sorte que l'objet social de la société aura désormais la teneur suivante:

"La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe, des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer

toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.";

4) Modification subséquente des articles 1^{er} et article 4 des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

5) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'assemblée Générale décide de changer la dénomination de la société de "VIRGIAN TRUST HOLDING S.A." en "VIRGIAN TRUST HOLDING Spf S.A."

Troisième résolution

L'assemblée Générale décide de procéder à la transformation de la société de son statut actuel de holding 1929 en société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf) de sorte que l'objet social de la société aura désormais la teneur suivante:

"La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe, des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial."

Quatrième résolution

Suite aux résolutions précédente l'Assemblée Générale décide de modifier les articles 1 et 4 des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

Les articles 1 et 4 des statuts de la société auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de "VIRGIAN TRUST HOLDING Spf S.A."

" **Art. 4**. La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Reiners, I. Dias, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 mai 2010. LAC/2010/19690. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2010.

Référence de publication: 2010071610/105.

(100065730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

Sport Engineering and Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 108.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010072477/9.

(100065801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

IZD-Beteiligung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 7, place Clairefontaine.

R.C.S. Luxembourg B 150.043.

AUSZUG

Gemäß der Beschlüsse der Gesellschafter wurde folgendes am 7. Mai 2010 entschieden:

- den Geschäftsführer Herrn Johannes Haecker, geboren am 1.11.1967, geschäftsansässig 7, Place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg zum heutigen Tage abzurufen; und
- Herrn Christian Bäumer, geb. am 11.07.1974 in Dortmund, wohnhaft Im Wiesengrund 14, CH-8700 Küsnacht (ZH), als gemeinschaftlich vertretungsbefugter Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung zum heutigen Tage auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Folglich besteht der Vorstand der Gesellschaft nunmehr aus den gemeinsam vertretungsberechtigten Geschäftsführern Herr Daniel Kranz und Herr Christian Bäumer.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterzeichnet in Luxembourg, den 11. Mai 2010.

Für IZD-Beteiligung S.à r.l.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2010072698/22.

(100066850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

Café Le Mont International, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6832 Betzdorf, Moulin de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 137.682.

Par la présente je vous fais part de ma décision de démissionner de mon mandat de gérant de la société Café Le Mont International sàrl, Moulin de Betzdorf, L - 6832 BETZDORF avec effet immédiat.

Betzdorf, le 4 mai 2010.

Roland Junck.

Référence de publication: 2010072650/10.

(100066372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.
